

CHEVILLY • LARUE

MENSUEL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

N° 233 - OCTOBRE 2021



Balades citoyennes

**EXPRIMEZ-
VOUS**

LE JOURNAL DE CHEVILLY-LARUE

Magazine mensuel
d'informations municipales

N°233

Directrice de la publication :
Stéphanie Daumin.

Direction de la communication :
Laurent Monnier, Magali Teixeira.

Rédactrice en chef :
Géraldine Kornblum.

Journalistes :
Géraldine Kornblum, Hugo Derriennic.

Photographe :

Jenny Romeiro Dias
Ont participé à ce numéro :
Michel Aumercier, Florence Bédouet,
Alex Bonnemaison, Yoann Dovier, Marc
Ellenberger, Faiseurimages, Angela
Hureau, Sylvia Maurice, Toufik Oulmi,
Anja Simonet, Jean-Luc Tabuteau.

Mise en page : Avantmidi.fr

Photogravure et impression :
imprimerie Grenier.

Régie publicitaire : Micro 5

**Direction de la Communication
de la ville de Chevilly-Larue,**
100, avenue du Général de Gaulle,
94 550 Chevilly-Larue.
Tél. : 01 79 61 63 10
Fax : 01 45 60 19 03
communication@ville-chevilly-larue.fr

Mairie de Chevilly-Larue
88, avenue du Général de Gaulle
94 669 Chevilly-Larue Cedex
Tél. : 01 45 60 18 00

4-5 VU !

- **L'ALBUM PHOTO** DU MOIS

6-9



ACTUALITÉS

- **BIENVENUE** À LA CRÈCHE DÉPARTEMENTALE ANNE SYLVESTRE
- **FORUM DE RENTRÉE** : DES ACTIVITÉS POUR TOUTE L'ANNÉE
- **JOURNÉES DU PATRIMOINE** : ILS ONT (RE)DÉCOUVERT LA VILLE
- **BIENTÔT** L'OUVERTURE DE LA LIBRAIRIE

10-11 QUARTIERS

- **LES FUTURS TRAVAUX** DE LA FONTAINE PLACE NELSON MANDELA
- **LA HAUSSE** DE LA TAXE SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES
- **LE STATIONNEMENT** RÉSIDENTIALISÉ ÉTENDU

13 SERVICES PUBLICS

- **LA LUTTE** CONTRE LES CHIENS DANGEREUX

14-20 DOSSIER

- **LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE** : LES CHEVILLAIS AU CŒUR DE LA (DÉ)MARCHE

22-23



REPORTAGE

- **LA FERME DU SAUT DU LOUP** : 10 ANS, ÇA SE FÊTE !

24-25



PROFIL

- **YANIS KHAZOUR**, PREMIÈRE RANDO À VÉLO DE BIARRITZ À BORDEAUX...

26-28



CULTURE

- **SAISON 2021-2022** : UNE ANNÉE D'ARTS ET DE MAGIE
- **CARYOPSE**, UNE MAISON-EXPOSITION ENTRE HISTOIRE ET MATIÈRE
- **LIVRES ET MÉDIAS** : LA RENTRÉE LITTÉRAIRE

29



MÉMOIRE

- **LE MARQUIS DE CUBIÈRES** (1747-1821), 1^{ÈRE} PARTIE

30-31



SPORTS

- **LE SPORT** REPREND SES DROITS
- **GYM VOLONTAIRE** : REFAIRE DU SPORT EN DOUCEUR
- **MARCEL PAUL**, NOUVEL ÉQUIPEMENT MUNICIPAL

32-33 TRIBUNES

- **EXPRESSION** DES ÉLU(E)S

34-35 VIE PRATIQUE !

- **RENSEIGNEMENTS** UTILES



DERNIÈRE MINUTE

RÉOUVERTURE

Jouons à la ludothèque

Ah le plaisir de jouer en famille ! Mais les jeux de la maison, on les connaît par cœur ! En ces après-midi automnales qui s'annoncent, pourquoi ne pas venir en découvrir des nouveaux à la ludothèque ? Cela tombe bien, depuis la rentrée la structure a rouvert ses portes (fermées jusqu'alors du fait des consignes sanitaires en vigueur). Jeux de société, jeux d'imitation (garage, dînette, etc.), jeux de construction, on y trouve de tout, pour le plus grand bonheur des enfants de 3-11 ans. La ludothèque est ouverte en période scolaire le mardi de 16h30 à 18h30, le mercredi de 13h30 à 18h30, le vendredi de 16h30 à 18h30, le samedi de 9h30 à 12h et de 14h à 18h. Pendant les vacances de la Toussaint, elle accueillera les enfants du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30, samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30.

Les tout-petits de 0 à 4 ans ont eux aussi leur espace de jeu à partager avec leurs parents, le lieu d'accueil enfants parents leur est dédié : piscine à balles, toboggan, bibliothèque, jouets sont à leur disposition tous les jeudis de 14h à 17h.

- **Ludothèque Pauline Kergomard** : 1 rue Outrequin (01 56 30 75 80).
- **Lieu d'accueil enfants parents** : 12 rue de Bretagne, à l'intérieur du Relais d'assistantes maternelles (01 79 61 63 20).





© Faiseurimages

Une ville qui appartient aux citoyens



« Nous nous projetterons ensemble dans l'avenir du quartier et de la commune et dessinerons le Chevilly-Larue que nous voulons pour demain ».



AU COURS DE L'ÉTÉ et durant le mois de septembre, près de **1400 Chevillais-es** ont participé à la votation citoyenne sur l'eau. Ce fut un bel exercice démocratique, au cours duquel vos élus municipaux sont allés à votre rencontre pour expliquer les enjeux, répondre à vos questions, nombreuses, et recueillir votre vote, comme dans huit autres communes du Val-de-Marne. Ce fut un véritable bouillonnement d'idées, des échanges de fond sur le devenir de ce bien commun de l'Humanité qu'est l'eau. Un vrai plaisir aussi de vous retrouver, après ces mois de crise sanitaire où nous étions tous comme « sous cloche ».

Le résultat de cette votation est sans appel et confirme très nettement la volonté d'aller vers la création d'une **régie publique de l'eau**, pour reprendre la main sur les réseaux de distribution d'eau potable, mieux maîtriser les tarifs de l'eau et avoir une gestion plus écologique de ce bien si précieux. Dans un premier temps, la régie publique s'occupera seulement de la distribution. Puis nous verrons comment participer à sa production, en s'associant à d'autres régies publiques en Île-de-France, notamment à Paris ou en Essonne, comme d'autres villes en France l'ont elles-mêmes décidé ou sont en train de le faire.

À Chevilly-Larue, nous connaissons bien ce genre d'organisation puisque nous gérons notre réseau public de géothermie depuis plus de 40 ans. Notre expérience montre que lorsqu'il n'y a pas d'actionnaire privé à rémunérer, le consommateur final est gagnant.

D'autres initiatives citoyennes vous seront proposées au cours des prochains mois.

Tous les samedis, vos élus locaux vous proposeront un **point rencontre** entre 10h et midi sur la place Nelson Mandela. Ils seront à votre écoute pour recueillir vos questions et vos idées. Nous vous proposerons également un programme de **balades citoyennes** dans la ville, au cours desquelles nous nous projetterons ensemble dans l'avenir du quartier et de la commune et dessinerons le Chevilly-Larue que nous voulons pour demain.

Et parce que la citoyenneté, ce ne sont pas que des moments studieux, nous aurons plaisir à inaugurer ensemble en octobre la **nouvelle salle familiale Joséphine Baker**, qui sera à votre disposition pour tous vos événements familiaux et festifs. Alors, n'hésitez pas ! Participez ! ✨

Stéphanie Daumin

Votre Maire





1



3



4



5



2



6

Plaisir des yeux et des papilles

1 Il y en avait des animations et des saveurs à découvrir lors du marché campagnard ! Ce grand rendez-vous a animé Chevilly-Larue les 25 et 26 septembre pour le plus grand bonheur des familles venues nombreuses.

Comment est votre cueillette ?

2 Petits et grands ont profité des 10 ans de la Ferme du Saut du Loup pour ramasser les pommes du parc communal. Des fruits qui ont ensuite été lavés et pressés pour en faire un jus rafraîchissant que chacun a dégusté avec plaisir.

Soirée des jeunes diplômés

3 Les jeunes diplômés Chevillais ont célébré dignement cette étape importante à l'occasion de la soirée organisée par la Municipalité au service municipal de la Jeunesse le 24 septembre. Un grand bravo à nos lycéens et étudiants qui ont dû faire face à des conditions d'enseignement difficiles ces derniers mois.

Inauguration de la rue de la Sécurité parisienne

4 Les sapeurs-pompiers de la caserne de Chevilly-Larue ont inauguré la rue de la Sécurité parisienne. Une cérémonie à laquelle ont participé Stéphanie Daumin, la maire, Barbara Lorand-Pierre, 1^{ère} maire-adjointe, et Nicolas Tryzna, conseiller départemental.

Danser de son meilleur profil

5 Les cours de comédie musicale du conservatoire de musique et de danse ont repris en cette rentrée. Il fallait au moins faire le pas de l'égyptien pour fêter ça, tout en chantant à tue-tête *Walk Like an Egyptian* !

Trio sur le violet

6 Réunis sur scène, artistes, conteurs et conteuses ont illuminé la Maison du Conte à l'occasion de son ouverture de saison. Les performances ont transporté l'auditoire lors de ce rendez-vous intitulé *L'envol du Labo*.



**UN ORDIVAL
POUR TOUS
LES 6^E**



© J.F. Fabuteau

Pour leur rentrée tous les élèves de 6^e ont eu un bien beau cadeau : comme chaque année depuis 2012, le Conseil départemental leur a attribué un ordinateur portable Ordival. À Chevilly-Larue, la distribution s'est déroulée au collège Liberté (pour les élèves des deux collèges) le 18 septembre en présence de Barbara Lorand-Pierre, 1^{ère} maire-adjointe, et de Nicolas Tryzna, Conseiller départemental. Cet outil, dont la crise sanitaire a démontré plus que jamais l'utilité en permettant la continuité des apprentissages à distance, est pour les élèves un facteur d'autonomie essentiel à leur réussite scolaire. C'est aussi pour les familles l'opportunité d'un lien permanent avec les équipes pédagogiques. Le Conseil régional d'Île-de-France a également distribué un ordinateur aux élèves entrant en seconde professionnelle ou générale.

Petite enfance

La crèche départementale anciennement avenue Franklin Roosevelt, désormais dénommée crèche Anne Sylvestre, vient d'ouvrir ses portes à sa nouvelle adresse, rue Edison, dans l'éco-quartier Anatole France – Triangle des Meuniers. Au cœur d'un quartier en pleine évolution, elle accueille 20 berceaux de plus.

Bienvenue à la crèche départementale Anne Sylvestre



© faiseu rimagis

Le projet d'aménagement de la crèche départementale Anne Sylvestre a privilégié la lumière, les grands espaces de jeux et les matériaux éco-responsables.

C'EST UN BIEN JOLI NOM qui a été donné à la nouvelle crèche départementale ; celui d'Anne Sylvestre, chanteuse qui a bercé des générations d'enfants avec ses Fabulettes et accompagné leur mère dans les combats féministes. C'est une bien jolie crèche qui a ouvert ses portes aux tout-petits ce 22 septembre. « *Depuis la rentrée les enfants étaient accueillis dans les anciens locaux, il n'y a pas eu de rupture de service* » tient à souligner Tatiana Grandhomme, la directrice des lieux.

20 berceaux de plus

En déménageant, la crèche départementale a gagné en espace. Grâce à cela, elle va pouvoir accueillir 60 enfants, soit 20 de plus que dans ses anciens locaux. Une bonne nouvelle pour les familles chevillaises, la structure n'accueillant que des enfants de la commune. Ces places supplémentaires viennent ainsi compléter l'offre en crèches municipales, déjà fournie (les crèches municipales disposent de 161 places). Ce projet n'aurait jamais vu le jour sans la politique en faveur du développement des crèches sur le territoire val-de-marnais menée par la

précédente équipe du Conseil départemental ; en 2017, face à l'essor démographique, elle avait acté la création de 500 places supplémentaires en crèches départementales, un plan dans lequel s'inscrit cette extension. Il n'aurait pas pu non plus se concrétiser sans la volonté municipale d'implanter cet équipement de proximité au rez-de-chaussée d'un immeuble de logements Valophis, au cœur d'un quartier en pleine évolution afin de répondre aux besoins des habitants (réponse qui se traduira également par la construction d'une nouvelle école juste en face).

Une rentrée en douceur

Les tout-petits se sont très vite acclimatés à leur nouvelle crèche. Il faut dire que celle-ci ne bat pas encore son plein ; pour l'heure ne sont présents que les enfants déjà accueillis dans les anciens locaux. « *Nous sommes encore dans la phase de familiarisation* » explique Tatiana Grandhomme, c'est-à-dire ce moment d'adaptation où les familles accompagnent leurs enfants dans la crèche pour les aider à faire leur entrée en douceur dans leur nouvelle vie en collectivité. Il en sera ainsi jusqu'à la Toussaint, le temps pour la structure de recruter le personnel encadrant nécessaire à la présence d'un plus grand nombre d'enfants. Mais il faut dire aussi que les locaux ont de quoi faire leur bonheur. La crèche Anne Sylvestre accueille trois sections : les bébés, les moyens (de 1 à 2 ans) et les grands. Mais surtout, chacune de ces sections dispose de deux salles de vie avec salle de bains, auxquelles s'ajoutent une biberonnerie chez les bébés et une salle polyvalente dans chacune des deux autres sections. Le tout agrémenté d'un jardin clos.

Une crèche à haute performance environnementale

À cela s'ajoute le fait que la structure, raccordée à la géothermie, a été conçue dans le respect



La PMI aussi a déménagé

Le centre de Protection maternelle et infantile (PMI) a lui aussi changé d'adresse. Il a désormais intégré le rez-de-chaussée du 15 rue Derichbourg. Spacieux, colorés, entre tapis de jeu et rayonnages de jouets le lieu est judicieusement agencé pour que parents et enfants s'y sentent bien. Les familles sont accueillies en toute confidentialité. Les mamans peuvent disposer d'une salle d'allaitement. Dans leurs salles, les équipes de puériculture et soignantes (infirmière, gynécologue, psychologue, conseillère conjugale) ont gagné en confort. Des ateliers de motricité vont même pouvoir se mettre en place prochainement.

Centre de PMI - 01 56 71 41 60.

de normes environnementales performantes. Ainsi par exemple, les façades sont en verre côté rue pour laisser passer la lumière, en bois côté jardin pour garantir l'isolation thermique. À l'intérieur, les sols sont en matériaux écologiques, une attention particulière a été portée à l'acoustique et un système de ventilation double flux assure le renouvellement de l'air. L'ergonomie et l'esthétique ne sont pas en reste avec du mobilier facile à entretenir et garantissant la sécurité des enfants. Des conditions idéales où tout a été pensé pour l'amélioration des conditions de travail des personnels et l'épanouissement des enfants. *

Géraldine Kornblum

ADRESSES UTILES

Le service municipal de la Petite enfance a déménagé dans la crèche Maison bleue (110 avenue Franklin Roosevelt). Il est ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30, le mardi de 9h à 18h. Attention, le service peut être fermé à l'heure du déjeuner. La prise de rendez-vous est donc conseillée (01 79 61 63 82). Pour des informations concernant l'emploi d'assistantes maternelles agréées, rendez-vous au Relais d'assistantes maternelles (12 rue de Bretagne - 01 79 61 63 20), du lundi au vendredi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 18h (19h le mardi), le mercredi de 8h45 à 12h.

UNE QUESTION, UNE RÉPONSE

JE VEUX INSCRIRE MON ENFANT EN CRÈCHE, QUE DOIS-JE FAIRE ?

Les demandes en crèche municipale sont à effectuer sur le portail Famille (ville-chevilly-larue.fr). Pour finaliser l'inscription, prenez rendez-vous avec le service Petite enfance. Tous les dossiers sont

étudiés individuellement en commission (trois par an). Parallèlement, les familles peuvent faire une demande en crèche départementale sur le site valdemarne.fr. Pour connaître tous les modes de garde, rendez-vous au point infos Petite enfance (chaque 2^e mardi du mois à l'Espace commun des solidarités - 3 rue du Béarn).

FORUM DE RENTRÉE

UN FORUM DE RENTRÉE, DES ACTIVITÉS POUR TOUTE L'ANNÉE



Au Forum de rentrée, chacun a pu trouver son activité de l'année.

L'événement annuel du Forum de rentrée s'est tenu samedi 11 septembre afin de permettre aux petits, comme aux grands, de s'inscrire à de multiples activités pour rythmer leur année.

S'il y avait un rendez-vous à ne pas manquer en ce mois de septembre, c'était le Forum de rentrée. « *C'est une manière de démarrer l'année ensemble !* » s'est réjouie la codirectrice de la Maison du Conte, Isabelle Aucagne. Dès 9h du matin, le gymnase Marcel Paul a accueilli de nombreuses familles venues s'inscrire à des activités. Les parents et les enfants circulaient à travers les différents stands, en quête d'un loisir pour les mois à venir, souvent sportif (zumba, judo, tennis de table, etc.) ou artistique (cirque, musique, arts plastiques, etc.). « *Certains sont même là depuis bien avant l'ouverture pour être sûrs d'obtenir un créneau de natation !* » s'est exclamée une maman de deux petites filles. Les associations y étaient nombreuses, mais s'y trouvaient également les structures culturelles ou socio-éducatives et les services municipaux, les uns et les autres proposant des activités à foison. Mais au-delà des inscriptions, le Forum de rentrée est d'autant plus apprécié qu'il permet de créer du lien entre les habitants. « *C'est un lieu d'échanges et de rencontres* » affirme Louis, un jeune adolescent engagé dans la vie du conservatoire. « *Chaque année on ressent le besoin de se retrouver après les vacances, mais cette année encore plus* » souligne-t-il. Septembre 2021 sonnait comme un nouveau départ pour des Chevillais bien déterminés à se rattraper de l'année passée et à se divertir ensemble. ✨

Angela Hureau



Journées du patrimoine

Lors d'une visite découverte, on remarque soudain ce qui fut autrefois la mairie du hameau Larue (le bâtiment blanc à droite).

À l'occasion des journées du patrimoine, les 18 et 19 septembre les Chevillais ont observé la ville dans ses détails. Avec le concours du secteur Patrimoine, archives et documentations, ils ont découvert des trésors historiques...

Ils ont (re)découvert la ville...

ON NE SAIT SI LE DIABLE se cache toujours dans les détails, mais l'Histoire plus sûrement ; dans les interstices de la ville, dans les recoins cachés ou sous les yeux de qui veut bien voir, vivent les restes de ce qui fut. Et c'est bien de ce côté-là que les Chevillais ont porté leur regard en suivant les pas et les mots de Mathieu Grangé, responsable du secteur Patrimoine - archives - documentation de la commune à l'occasion de deux visites découvertes, l'une au quartier Larue, l'autre au quartier Bretagne, ce samedi 18 septembre. Ils y ont découvert des trésors cachés. À Larue : une serre de verre et de métal datant de la fin XIX^e début XX^e, le dernier pavillon de la briqueterie Lafontaine rue de Fresnes, les pavés de la rue Jules

Bohy qui marquaient l'entrée de la briqueterie du même nom, etc. Au quartier Bretagne : les fontaines Dragor, l'histoire de la façade de la chapelle du Bon Pasteur, les jardins familiaux, etc. Le tout dans une ambiance familiale - le soleil étant de la partie - et invitant à l'échange de points de vue et de savoirs sur les interprétations historiques entre les participants, ravis. Les journées du patrimoine étaient également émaillées de rendez-vous habituels, tels les visites guidées de la chapelle du Bon Pasteur et de l'église Sainte-Colombe par les Amis du vieux Chevilly et la visite des archives de l'association CEM Jazz, d'un débat autour des politiques culturelles à la médiathèque ainsi que de moments festifs et musicaux proposés par le conservatoire. ✨

Géraldine Kornblum
et Angela Hureau



AIDE COVID POUR LES CHEVILLAIS

Face au contexte sanitaire et social, la Municipalité réitère son soutien aux foyers en difficulté. Les foyers dont le reste à vivre est inférieur ou égal à 10 € par jour et par personne peuvent bénéficier d'une aide de 120 € à 200 € (+ 20 € par enfant à charge à partir du 3^e enfant) sous forme de bons. Les ménages en situation délicate mais dont le reste à vivre est de plus de 10 € sont invités à se faire connaître auprès du service de l'Action sociale qui étudiera leur situation. Pour les 18-25 ans, deux types d'aide ont été mis en place. D'une part une aide de 120 € (sous forme de bons) pour les jeunes étudiants, apprentis, salariés à temps non complet ou en emploi précaire (les jeunes en recherche d'emploi ou à temps plein peuvent en bénéficier sous conditions). D'autre part une aide en nature ou de première nécessité pour les jeunes en grande précarité.

Dépôt des dossiers de demande : auprès du CCAS pour les plus de 26 ans (01 45 60 18 91), auprès du service Jeunesse pour les 18-25 ans (01 46 87 97 65).

CENTRE DE VACCINATION

Le vaccinodrome du Min de Rungis (1 rue Saint-Pol de Léon), est ouvert du lundi au vendredi de 12h à 20h, le samedi de 9h à 20h, le dimanche de 10h à 18h.

Pour prendre rendez-vous : www.doctolib.fr. Renseignements : 0 800 00 91 10.



Commerce

La signature du bail et la remise des clefs entre Christine Desmares, la libraire, et Thomas Guiriato, responsable du développement urbain et commercial de la commune, ont eu lieu le 31 août.

Bientôt l'ouverture de la librairie

ENCORE QUELQUES TOURS DE VIS de-ci de-là, le temps d'installer les rayonnages et de poser les ouvrages par-dessus, et il y aura une librairie en Cœur de ville. Tout un symbole ! Un symbole auquel tient depuis longtemps la Municipalité, elle qui avait déjà installé la médiathèque dans le même secteur. Mais une librairie c'est autre chose, parce qu'un livre, ce n'est pas seulement ce qu'on lit, c'est un objet que l'on veut garder, que l'on veut voir trôner dans son salon. Ce projet de librairie n'est pas nouveau ; rappelons-nous, à peine la Municipalité avait-elle racheté tout le linéaire commercial en pied d'immeuble de ce côté de la place, en 2016, qu'elle songeait déjà à implanter ce type de commerce. C'est en 2019 que s'était créée une nouvelle association, les Amis de la librairie de Chevilly-Larue. Celle-ci s'était notamment donné pour mission « de soutenir la création d'une librairie indépendante à Chevilly-Larue ». C'est donc chose faite.

Développer la « bibliodiversité »

La librairie devrait ouvrir ses portes mi-novembre. Ce nouvel espace de culture, situé à l'emplacement précédemment occupé par le Pôle d'économie solidaire, a été confié à Christine Desmares. La signature du bail et la remise des clefs ont eu lieu le 31 août. « Ce sera une librairie généraliste, avec des secteurs

traditionnels tels que la littérature, les BD, les albums jeunesse, les mangas, etc. Mais son essence sera de coller à l'enracinement local tout en faisant des contre-propositions à ce qu'on peut trouver dans toutes les grandes enseignes ». Son concept ? « Être dans la « bibliodiversité » comme d'autres sont dans l'agriculture raisonnée. Je veux sélectionner des ouvrages qui valent la peine d'être lus, ce qui n'empêchera pas d'avoir des propositions légères, divertissantes ». Christine Desmares sera accompagnée dans sa tâche par Raphaël Michel, un jeune libraire fin connaisseur de BD et de mangas. La boutique n'est pas encore meublée que l'un et l'autre préparent déjà leurs commandes et ont fait connaissance avec leurs futurs lecteurs lors du marché campagnard le week-end du 25-26 septembre.

Une librairie et un triporteur

Mais Christine Desmares va compter également sur un deuxième partenaire de la plus haute importance : un triporteur. « J'ai eu l'idée de ce mode de locomotion car la ville est en osmose avec le vélo ». Et surtout, l'original engin va permettre à la petite équipe d'aller faire des ventes en extérieur, dans d'autres quartiers, et d'effectuer des livraisons au plus près des gens. À terme la boutique aura son site internet, son programme de dédicaces et... ses fidèles clients ! * **Géraldine Kornblum**



LE RÉSEAU DE GÉOTHERMIE S'ADAPTE ET ÉVOLUE

Chaque année, l'arrivée de l'automne coïncide avec le début de la période de chauffe. Pour répondre aux besoins des usagers, la Semhach (société publique qui gère et exploite le réseau de géothermie), augmente la capacité de ses installations. Les trois centrales de la Semhach qui fournissent l'essentiel de la chaleur, et les turbines de cogénération (production de chaleur et d'électricité simultanée), montent en puissance progressivement. Des travaux d'extension des sites de géothermie sont actuellement menés pour créer de nouvelles pompes à chaleur à haute température afin d'alimenter un réseau en pleine expansion. Cet investissement va permettre d'augmenter le taux d'énergie renouvelable du réseau de géothermie et réduire les émissions de carbone. Il répond aussi à un enjeu économique puisque l'État a mis un terme au mécanisme de soutien accordé aux installations de cogénération. Les pertes de la Semhach vont ainsi être atténuées, tout comme les répercussions sur les factures des usagers. Par ailleurs, la part prépondérante de la géothermie à Chevilly-Larue permet de limiter l'impact de l'augmentation du prix du gaz et préserve le pouvoir d'achat des ménages.

Renseignements :
contact@semhach.fr

CŒUR DE VILLE

LES FUTURS TRAVAUX DE LA FONTAINE PLACE NELSON MANDELA

Les travaux d'installation de la future fontaine place Nelson Mandela commenceront dès que possible. En attendant, zoom sur le déroulé de la première phase.

IMAGINEZ LA PLACE Nelson Mandela avec une fontaine à jets d'eau bondissants, d'autres à variation, avec un labyrinthe de brume et le tout avec des effets de lumière au soir tombant. Sans aucun doute le lieu sera des plus attractifs et des plus rafraîchissants les soirs de chaleur estivale. Mais pour ce faire, il est avant tout nécessaire d'encaster un local technique dans le sol. Local qui de fait renfermera toute la technique nécessaire au bon fonctionnement de la fontaine (moteur, pompe, filtre, etc.) et permettant d'envoyer l'eau, de la récupérer, de la nettoyer et de la renvoyer de nouveau. L'installation de ce local en sous-sol nécessitera de creuser la place sur 3 m de profondeur et



Sur un modèle similaire à celui de la fontaine de la place Gambetta à Châteauroux (notre photo), la future fontaine de la place Nelson Mandela devrait être composée de 25 jets d'eau.

sur un périmètre d'une trentaine de mètres, en prenant soin de conserver les pavés pour les réinstaller en fin de travaux. L'idée étant alors de refermer ensuite temporairement la place avec une grave-ciment (mélange de granulats, de ciment et d'eau) afin de permettre la tenue du Village de Noël et d'entamer le gros des travaux d'installation de la fontaine après ce rendez-

vous très apprécié des Chevillais. Malheureusement, du fait de la pénurie de fournitures, le local technique n'a pour l'heure pas été livré à l'entreprise en charge de cette première phase de travaux. Que les adeptes du Village de Noël se rassurent, si cette livraison n'a pas lieu d'ici mi-octobre, les travaux seront repoussés à la fin de l'hiver. ✨

Géraldine Kornblum

TAXE SUR LES ORDURES MÉNAGÈRES

UNE HAUSSE SIGNIFICATIVE IMPOSÉE PAR L'ÉTAT

Les ménages qui ont reçu leur taxe foncière l'auront constaté, la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) progresse cet automne. Alors même que la commune n'a pas augmenté ses taux. Explications.

MAUVAISE SURPRISE pour les ménages chevillais : la taxe sur les ordures ménagères a pris de l'ampleur ! En 2021 son taux est en effet passé à Chevilly-Larue de 5,88% à 6,18%. Une situation qui touche tous les Chevillais, qu'ils soient propriétaires (cette taxe est adossée à la taxe foncière) ou locataires (elle figure parmi les taxes récupérables par le propriétaire) mais qui n'est absolument pas le

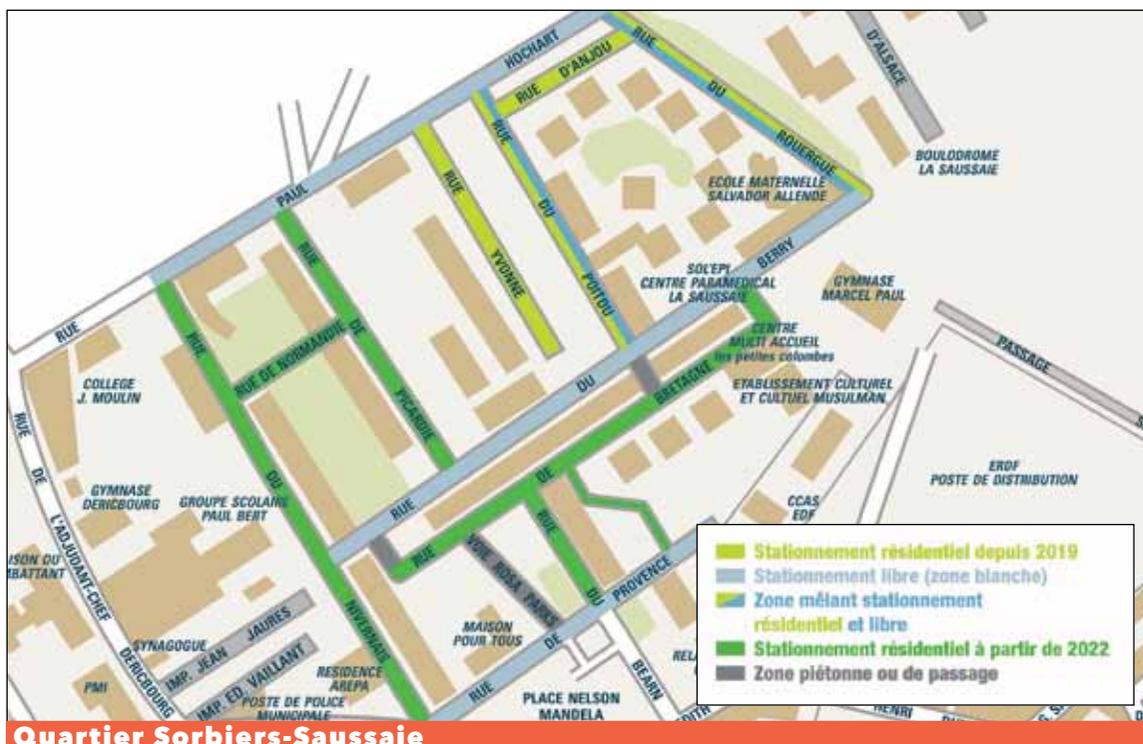


La hausse de la taxe sur les ordures ménagères est due à la hausse de la taxe sur les activités polluantes dont le taux est fixé par l'État.

fait de la commune. Pour rappel, cette dernière n'a pas augmenté son taux en la matière depuis plus de 15 ans. Cette hausse est due à l'augmentation de la taxe sur les activités polluantes (TGAP), c'est-à-dire la taxe sur l'incinération des déchets, dont le taux est fixé par l'État. Cette augmentation est d'autant plus inique que le gouvernement

n'a pour l'heure pas prévu d'aider les collectivités dans le financement des investissements qui permettraient de développer le recyclage des biodéchets. Une aide qui serait la bienvenue à l'heure où, et c'est une bonne chose pour l'environnement, les consignes de tri à la source ont été étendues. ✨

Géraldine Kornblum



Quartier Sorbiers-Saussaie



© Alex Bonnemaison

Afin de réduire la pression sur le stationnement, la zone verte mise en place en 2019 va être étendue à l'ensemble du quartier Sorbiers-Saussaie d'ici la fin de l'année. Ce projet a été présenté aux riverains lors d'une réunion organisée le 22 septembre.

Le stationnement résidentiel étendu

« L'OBJECTIF DE L'EXTENSION du stationnement résidentiel est de favoriser le stationnement des riverains à proximité de chez eux, d'encourager la rotation des véhicules, d'éviter le stationnement anarchique et de préparer l'arrivée du métro » a présenté Nicolas Langlin, chef de la police municipale, en préambule. Ce projet prévoit de passer l'ensemble du quartier Sorbiers-Saussaie en zone verte avant la fin de l'année. Une vignette sera distribuée à chaque foyer (deux si un parking privé n'est pas accessible) et permettra aux riverains de stationner sans contrainte. Les automobilistes extérieurs au quartier devront se munir d'un disque et pourront stationner pendant une heure. Des zones libres ont été préservées pour les visiteurs : rue du Berry, rue Paul Hochart, rue de Provence, ainsi que dans les rues du Rouergue et du Poitou qui étaient exclusivement en zone verte depuis 2019.

Cette présentation a emporté une certaine adhésion dans l'assistance mais a toutefois soulevé des interrogations. « Pourquoi n'attribuer qu'une vignette par logement ? » ont questionné des habitants. « Il faut fixer un cadre pour que le dispositif fonctionne et parvenir à réduire la pression sur le stationnement » a répondu Stéphanie Daumin, la maire. « Distribuer autant de vignettes qu'il y a de véhicules, c'est prendre le risque de se retrouver avec plus de voitures que de places. Une étude a d'ailleurs montré que les habitants du quartier possédaient en moyenne moins d'une voiture par foyer ». Les échanges ont permis d'aborder certains sujets : les professionnels qui interviennent sur le secteur se verront attribuer une carte de stationnement, les places handicapées seront préservées et le parking rue de Provence sera situé en zone verte. « Nous reviendrons vers vous pour un bilan d'étape » a conclu Stéphanie Daumin, donnant rendez-vous à toutes et tous en 2022. **H.D**

La nouvelle salle familiale sera inaugurée samedi 16 octobre. L'événement a son importance à de multiples points de vue. D'abord parce que cet équipement va bénéficier aux Chevillais et à la vie locale ; particuliers et associations pourront y organiser événements et rendez-vous festifs. Ensuite parce qu'à cette salle a été donné le nom de Joséphine Baker (1906 - 1975), chanteuse, danseuse, actrice, résistante au service de la France libre, militante de la cause des Afro-Américains, première femme noire à entrer prochainement au Panthéon. Enfin, l'inauguration de cette salle marque la fin proche des travaux de construction du club-house (la salle Joséphine Baker est au premier étage de celui-ci) et de réfection du terrain de rugby attenant.

**Salle Joséphine Baker -
4 rue du Stade. Portes
ouvertes samedi 16
octobre de 14h à 17h.**

PUB



Un chien dit dangereux doit impérativement être muselé et tenu en laisse. Son propriétaire est aussi soumis à plusieurs obligations, comme effectuer une déclaration à la police municipale et suivre une formation spéciale.

Ces derniers temps a été observée dans les rues de la ville une plus forte présence de chiens catégorisés. Face à ce phénomène, la police municipale a entrepris de faire respecter les règles qui incombent aux propriétaires de ces chiens dits dangereux.

LA POLICE MUNICIPALE EN LUTTE CONTRE LES CHIENS DANGEREUX

POSSÉDER UN CHIEN est un bonheur dont peuvent parler sans fin les heureux propriétaires ; la présence d'un canidé câlin dans la famille a des vertus apaisantes, sociabilisantes et même des plus amusantes (certes parfois peu évidentes pour les amateurs de chats). Mais posséder un chien catégorisé, c'est-à-dire un chien dit dangereux, impose au propriétaire l'obligation absolue de se soumettre à la réglementation en vigueur.

Rappel des règles sur les chiens dangereux

Qu'ils soient de catégorie 1 (chiens d'attaque) ou de catégorie 2 (chiens de garde et de défense), ces chiens doivent être évidemment tenus en laisse et muselés et leur propriétaire doit être impérativement en possession d'un permis de détention. Cette autorisation municipale est à demander auprès de la police municipale dès les 9 mois de l'animal, sur présentation d'une carte d'identification complète du chien avec le numéro de tatouage, d'un certificat vétérinaire de vaccination antirabique en

cours de validité, d'un certificat d'assurance garantissant la responsabilité civile du propriétaire ou de celui qui détient le chien, d'une attestation d'aptitude (délivrée à la suite du passage d'une formation auprès d'un formateur agréé portant sur l'éducation et le comportement de l'animal, ainsi que sur la prévention des accidents) et d'une évaluation comportementale effectuée par un vétérinaire agréé. Par ailleurs le propriétaire doit être majeur, ne pas être sous tutelle, n'avoir aucun crime ou délit inscrit au casier judiciaire et ne pas avoir eu la garde retirée d'un animal. Les chiens de catégorie 1 sont interdits dans les lieux publics (sauf sur la voie publique, à condition d'être muselés et tenus en laisse), dans les transports en commun, dans les locaux ouverts au public et ne peuvent stationner dans les parties communes d'un immeuble (la détention de chiens catégorisés peut être interdite dans le logement par le règlement de copropriété ou le contrat de location). Ils sont également interdits à la vente ou à la cession et doivent être stérilisés. Les chiens non catégorisés doivent quant à eux toujours être sous bonne garde de leur propriétaire et tenus en laisse dans les zones réglementées.

Amendes, prison et confiscation du chien

Ne pas respecter cette réglementation est un délit passible d'amendes et de condamnations. Défaut d'assurance : 450 € d'amende. Détention d'un chien catégorisé sans permis : 750 €. Détention par une personne non autorisée : 7 500 € d'amende, 6 mois d'emprisonnement et confiscation de l'animal. Même peine en cas de non-réalisation d'une évaluation comportementale après morsure.

Pour connaître la liste des chiens catégorisés, rendez-vous sur www.service-public.fr. *

Géraldine Kornblum

MON CHIEN A MORDU QUELQU'UN, QUE FAIRE ?

En cas de morsure de chien sur un humain, le propriétaire du chien mordeur est tenu de présenter son animal à un vétérinaire pour une surveillance rabique. Ce dernier transmettra son rapport au service préfectoral de la protection des personnes. Le maire de la commune où le chien a mordu ordonnera au propriétaire d'effectuer une analyse comportementale du chien, que le chien soit catégorisé ou non. *



DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Les Chevillais au cœur d



Depuis le début du mois d'octobre, la Municipalité invite les Chevillais à participer à des balades citoyennes organisées dans tous les secteurs de la ville. Des moments de rencontres et d'échanges permettant à chacun de s'exprimer sur son quartier et sur les moyens d'améliorer son cadre de vie. Ce diagnostic citoyen viendra nourrir les réflexions autour de la révision du PLUi pour construire la ville de demain. Mais la démarche en faveur de la démocratie locale vit à travers de nombreuses initiatives. Autant d'outils pour renforcer la proximité et le dialogue et lutter à l'échelle locale contre les fractures auxquelles la société française fait face.

DES BALADES CITOYENNES DANS LES QUARTIERS

UNE DÉMARCHE EN FAVEUR DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

VOTATION CITOYENNE SUR LA RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU

RENFORCER LA PROXIMITÉ ET LE DIALOGUE

2022 SERA L'ANNÉE DE L'ÉLECTION présidentielle. Ce sera peut-être aussi celle qui mettra le mieux en lumière la crise démocratique traversée par notre pays. À chaque scrutin, une candidate est largement plébiscitée au point de faire de l'ombre à tous ses concurrents. Celle que l'on nomme l'abstention risque fort de poursuivre son irrésistible ascension. Du haut de ses 2 500 ans, la démocratie semble ne plus faire recette. Et ses représentants peinent à emporter l'adhésion. Pourtant, elle représente toujours des valeurs, un idéal révélé par son sens étymologique (« démos » signifie peuple en grec ancien et « cratos » le pouvoir, soit littéralement « le pouvoir au peuple »), et une réalité. Chaque citoyen peut faire entendre sa voix et participer à →

Que ce soit par le biais des rencontres de quartier (photo p. 14) ou par celui des comités de quartier (photo p. 15), les Chevillais ont toujours eu l'occasion de s'exprimer et de s'investir dans la vie locale.



e la (dé)marche

**ÉGALITÉ
FEMMES-HOMMES**

**LE COMITÉ
CONSULTATIF
POUR SUIT SON
TRAVAIL**

Lutter en faveur de l'égalité femmes-hommes et élaborer un plan d'actions contre les violences intrafamiliales, tel est le rôle du comité consultatif créé en mars dernier. Celui-ci réunit des habitants, des élus et des acteurs locaux (représentants associatifs, psychologue et agents municipaux). Un premier atelier participatif a eu lieu au mois de juin et a fait naître de nombreuses propositions : mise en place de formations, création d'une liste de familles d'accueil, lancement de campagnes de prévention, etc. Les échanges et les réflexions se poursuivront à l'occasion d'une prochaine table ronde prévue le 15 octobre.



© Alex Bonnemaison

Les participants de la première table ronde du 12 juin ont formulé des propositions d'actions concrètes pour lutter contre les violences intrafamiliales.

**LE PROGRAMME
DES BALADES
CITOYENNES**

Les premières balades citoyennes se sont déroulées les 2 et 3 octobre. La première concernait le quartier Larue nord et la deuxième le secteur Sorbiers. Deux autres sont d'ores et déjà prévues :

Samedi 16 octobre de 16h à 18h dans le centre historique (rendez-vous sur le parvis de l'église).

Samedi 13 novembre de 10h30 à 12h au quartier Bretagne (rendez-vous place de la Libération). Chacun est invité à venir apporter son regard et à identifier les atouts et les faiblesses du territoire au gré du parcours. Tous les sujets peuvent être évoqués : voirie, trottoirs, mobilités, transports, commerces, espaces verts, urbanisme, etc.

→ l'élaboration de projets communs sous de multiples formes. C'est particulièrement le cas à l'échelle communale par le biais de diverses initiatives de concertation invitant les riverains à imaginer et à façonner leur quotidien. À Chevilly-Larue, la Municipalité s'est depuis longtemps lancée dans l'aventure de la démocratie participative en associant les habitants dans de nombreux projets. La création des rencontres de quartiers et les multiples instances citoyennes (Observatoire de l'Agenda 21, Conseil municipal d'enfants, réunions publiques sur le budget, etc.) illustrent cet engagement, mis en œuvre depuis plus de trente ans, et qui ne fait que se renforcer.

Des balades citoyennes dans tous les quartiers

C'est ainsi que, depuis le 2 octobre, la Municipalité invite les Chevillais à participer

à des balades citoyennes organisées dans les différents quartiers de la ville. L'occasion de se réapproprier son environnement, de le redécouvrir et de créer du lien. Au cours de ces déambulations, les habitants peuvent faire valoir leurs regards pas à pas, indiquer ce qu'ils aiment ou non dans leur quartier et évoquer les possibles améliorations. « *Chacun apportera ainsi sa sensibilité et sa vision, car on ne vit pas la ville de la même manière selon son âge, son genre et bien d'autres facteurs* » explique Renaud Roux, maire-adjoint délégué à la Vie démocratique locale. 12 balades sont normalement prévues pour couvrir tous les quartiers de la ville. Il s'agit à chaque fois de circuits n'excédant pas 2 km afin de permettre à tous, même à ceux pour qui les déplacements peuvent être difficiles, de participer. Des élus municipaux seront présents à chaque balade pour recueillir les témoignages de tous,



© Fauteurimages

Un moment d'échange et de dialogue entre une habitante (à gauche) et les conseillers municipaux Hadi Issahane et Amel Matouk lors des permanences d'élus sur le marché.

PERMANENCES D'ÉLUS

DES ÉLUS À VOTRE ÉCOUTE

Générer du lien et des échanges entre les habitants et les élus municipaux. Voici le programme des permanences d'élus qui ont été instaurées depuis la rentrée. Ils sont plusieurs représentants du Conseil municipal à être présents tous les samedis lors du marché forain de 10h à 12h. L'occasion pour les Chevillais de les rencontrer, de faire remonter diverses informations et problématiques et de les questionner sur les projets de la ville. « Ça fait du bien de retrouver le contact avec la population, de renouer le dialogue et le contact » glissent certains élus entre deux discussions. N'hésitez pas à venir échanger avec eux lors des prochains rendez-vous ! ✨



À Chevilly-Larue, la Municipalité s'est depuis longtemps lancée dans l'aventure de la démocratie participative en associant les habitants dans de nombreux projets.



répondre aux interrogations, apporter des précisions si nécessaire et surtout s'enrichir des réflexions. Un travail minutieux sera mis en œuvre pour recueillir la parole de tous. Le secteur Patrimoine-Archives-Documentation sera lui aussi présent afin de mettre en lumière le patrimoine local et permettre à tous de redécouvrir les richesses de la ville. Chaque rendez-vous sera conclu par un retour en images distribué dans toutes les boîtes aux lettres du secteur concerné. La matière tirée de ces échanges et de ces rencontres viendra ensuite nourrir la réflexion sur la révision du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), contribuant ainsi à élaborer la ville de demain. C'est donc à un véritable diagnostic citoyen auquel vous pouvez prendre part à travers ces balades de proximité, propices aux rencontres et au vivre-ensemble. →

« Recréer du lien et de la proximité »



Les balades citoyennes ont vocation à recréer du lien et de la proximité après de longs mois marqués par les restrictions, à faciliter les échanges et à rapprocher les citoyens et les élus. Elles ont bien sûr pour but de permettre à chacun de poser un regard sur son quartier et de s'exprimer, de confronter les avis et les expériences. Ce sont les habitants qui connaissent le mieux leur rue, leur quartier, qui en sont les experts. Mais à travers cette initiative, ils peuvent aussi redécouvrir la ville et se la réapproprier. Ces balades citoyennes s'inscrivent dans une démarche plus globale en faveur de la vie démocratique locale. Notre objectif est d'engager une vaste réflexion collective sous différentes formes. Nous invitons tous les Chevillais à y prendre part afin de l'enrichir !

**Renaud Roux, maire-adjoint
délégué à la Vie démocratique locale**

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

CITOYENS DÈS LE PLUS JEUNE ÂGE

Il n'y a pas d'âge pour s'investir dans la vie locale. Chaque année depuis 1988, les élèves chevillais de CM2 et 6^e élisent leurs représentants qui siègent au Conseil municipal d'enfants (CME). Cette instance démocratique est composée de 33 membres, dont un ou une maire enfant, qui se réunissent régulièrement en séance plénière ou en commission thématique où ils travaillent sur des projets concrets. Installation de panneaux de basket dans les écoles, réalisation de pistes cyclables, aménagement de stationnements pour vélos et trottinettes, actions pédagogiques sur l'environnement : leurs décisions contribuent à l'évolution de la ville. Une bonne manière de s'initier à la citoyenneté et aux principes démocratiques. ✨



L'élection du maire enfant : un processus démocratique qui implique chaque année les 33 membres du Conseil municipal d'enfants.

© JRD

CHIFFRES CLEFS

74% : La part de Français qui font confiance au maire de leur commune, d'après une étude du Centre de recherches politiques de Sciences Po publiée en juillet dernier. Les maires et les élus de proximité sont toujours les édiles en lesquels les habitants ont le plus confiance.

12 : Le nombre de balades citoyennes prévues afin de quadriller l'ensemble des quartiers de la ville et de permettre à un maximum de Chevillais de participer à cette initiative en faveur de la démocratie participative.

15 080 : Le nombre de participants à la votation citoyenne sur la création d'une régie publique de l'eau. 14 159 ont voté pour, 884 ont voté contre et 37 ne se sont pas prononcés. 1 367 Chevillais ont pris part au scrutin pour 1 326 voix pour.

→ **La démocratie locale sous toutes ses formes**

La démocratie participative est un principe qui irrigue la vie chevillaise. Preuve en est, la commune a récemment créé un service dédié. L'objectif est d'inciter tous les citoyens à s'investir dans la vie locale et de les accompagner. « Peu importe ses connaissances, ses expériences ou ses avis, tout le monde peut contribuer à améliorer le quotidien et à créer une intelligence collective par son regard et sa réflexion » estime Yaël Lellouche, responsable de ce nouveau service. « Plus on est nombreux à réfléchir ensemble, plus on peut trouver des solutions qui conviennent au plus grand nombre. Participer aux projets, c'est aussi prendre la mesure des fortes contraintes auxquelles les Municipalités

“ Concernant la création d'une régie publique de l'eau, l'objectif de la Municipalité et des autres communes est de replacer l'usager au cœur du service de l'eau avec une meilleure maîtrise des coûts et une gestion plus écologique et vertueuse de ce bien commun essentiel.





VOTATION CITOYENNE SUR LA RÉGIE PUBLIQUE DE L'EAU LES CHEVILLAIS DISENT OUI À 97 %

La votation citoyenne sur la création d'une régie publique de l'eau a rendu son verdict. Les résultats ont été divulgués à l'occasion d'une conférence de presse organisée le 23 septembre. À la question « Êtes-vous favorable à la création d'une régie publique de distribution de l'eau potable sur votre commune ? », les citoyens ont répondu favorablement à une forte majorité. Tous les Chevillais âgés d'au moins 16 ans pouvaient faire entendre leur voix et voter grâce à des urnes déposées à l'hôtel de ville et dans les relais-mairies ou via une carte T distribuée avec le précédent numéro de *Chevilly-Larue le journal*. Neuf villes du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre étaient engagées dans ce processus démocratique : Arcueil, Cachan, Chevilly-Larue, Fresnes, Gentilly, Ivry-sur-Seine, Le Kremlin-Bicêtre, Orly et Vitry-sur-Seine. Plus de 15 000 personnes ont pris part à cette votation citoyenne avec près de 94 % de votes pour. Un résultat qui légitime la démarche des communes en faveur de la création d'une régie publique de l'eau.

RÉSULTATS DE LA VOTATION CITOYENNE : « ÊTES-VOUS FAVORABLE À LA CRÉATION D'UNE RÉGIE PUBLIQUE DE DISTRIBUTION DE L'EAU POTABLE SUR VOTRE COMMUNE ? »

Ville	Oui	Non	Nuls	Total votants
Arcueil	1 743	73	1	1 817
Cachan	1 831	57	5	1 893
Chevilly-Larue	1 326	37	4	1 367
Fresnes	1 097	337	4	1 438
Gentilly	1 123	57	8	1 188
Ivry-sur-Seine	2 007	164	13	2 184
Le Kremlin-Bicêtre	1 751	91	0	1 842
Orly	1 144	33	2	1 179
Vitry-sur-Seine	2 137	35	0	2 172
Totaux	14 0159	884	37	15 080

sont confrontées ». Pour faire vivre ces échanges et renforcer la proximité, de nombreuses initiatives se mettent en place. Permanences d'élus chaque samedi au marché forain, création de divers comités consultatifs (notamment sur l'égalité femme-homme et la lutte contre les violences), réunions de concertation autour de thématiques variées (stationnement, sécurité, transport, etc.), questionnaire sur l'activité commerciale lors du marché campagnard : tous les outils sont déployés pour permettre aux Chevillais de s'exprimer. Et ces dernières semaines, ils ont également pu prendre position sur un sujet essentiel : la création d'une régie publique de l'eau.

Jusqu'au 19 septembre, les habitants étaient invités à répondre à cette question : « Êtes-vous favorable à la création d'une

régie publique de distribution de l'eau potable dans la commune ? » Cette votation citoyenne était engagée à l'échelle de neuf villes du Territoire Grand-Orly Seine Bièvre. Celles-ci ont saisi l'opportunité du transfert de la compétence de la gestion de l'eau potable au Territoire afin de ne pas réadhérer au Syndicat des eaux d'Île-de-France (Sedif) en vue de ne pas renouveler la délégation de service public de Veolia. L'objectif de la Municipalité et des autres communes est donc de replacer l'utilisateur au cœur du service de l'eau avec une meilleure maîtrise des coûts et une gestion plus écologique et vertueuse de ce bien commun essentiel. L'intérêt pour les usagers est donc multiple, d'autant que la création d'une régie publique de l'eau permettra d'associer les citoyens à la gestion et à la prise de décisions. →



LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE : UNE HISTOIRE CHEVILLAISE

Chevilly-Larue n'a pas attendu 2021 pour passer d'une démocratie représentative à une démocratie participative. La Municipalité concerte ses citoyens depuis bien longtemps. Guy Pettenati, alors maire de la commune, a lancé il y a plus de trente ans les rencontres de quartiers pour échanger avec les habitants et partager leur quotidien. Une initiative appréciée reprise par ses successeurs Christian Hervy et Stéphanie Daumin. Ces dernières années, les Chevillais ont été associés à de nombreux projets. Ils ont ainsi pu participer à l'élaboration de l'Agenda 21 (via son Observatoire) et suivre la mise en place des actions en faveur du développement durable. Des réunions publiques ont été organisées pour permettre aux riverains d'évoquer des sujets précis : budget, transport, sécurité et stationnement. Le projet de réhabilitation du parvis du cimetière intercommunal a quant à lui fait l'objet d'ateliers collectifs permettant aux citoyens d'imaginer le futur site. Entre 2018 et 2019, l'initiative « J'aime ma ville, je participe », prenant la forme de dialogues directs avec les élus, de réunions publiques et de libre expression sur une plateforme numérique, avait permis de recueillir de nombreux avis et propositions.



Près de 1 400 Chevillais se sont exprimés sur la création d'une régie publique de l'eau lors de la votation citoyenne.

→ Privilégier la proximité et le dialogue

Renforcer la proximité entre les habitants, et celle entre la Municipalité et les Chevillais, telle est l'ambition qui guide la Ville à travers cette démarche en faveur de la démocratie locale. Un projet pour rassembler alors que la société française apparaît toujours plus divisée. Crise des gilets jaunes, diffusion des thèses conspirationnistes sur les réseaux sociaux, manifestations contre la politique vaccinale, les indicateurs de la fracture sont multiples. Et la crise sanitaire n'a fait que consolider la défiance des Français vis-à-vis des institutions. D'après une enquête de la Fondation Jean Jaurès,

seulement 36% d'entre eux déclarent avoir confiance dans la présidence de la République. Quant à la confiance de la population envers les scientifiques, elle a baissé de plus de 20 points au cours de l'année 2020. Plus que jamais, il s'avère nécessaire de renouer le contact et le dialogue après de longs mois d'éloignement pour créer un élan d'unité et de cohésion. C'est en tout cas la voie empruntée par la commune. Un cheminement auquel tous les Chevillais sont conviés à prendre part lors des balades citoyennes dont le programme complet sera communiqué au fur et à mesure via les différents supports de communication de la Ville. ✨

Hugo Derriennic

PUB

Qu'il faisait bon
de se retrouver à la
Ferme du Saut du Loup
pour s'amuser et enfiler
l'attirail du parfait
jardinier.

La Ferme du Saut du Loup devait célébrer son dixième anniversaire fin 2020 mais la crise sanitaire est venue gâcher la fête. Ce n'était que partie remise puisque la structure a enfin pu souffler ses bougies le 18 septembre lors d'une journée ensoleillée qui a réuni des dizaines de familles autour de multiples activités. Retour sur un événement à l'image de la structure : nature et convivial.





© Jean-Luc Tabureau



© Toufik Oulmi

Les familles chevillaises ont profité d'un tour en calèche pour redécouvrir le parc communal et s'offrir un voyage hors de la ville et du temps.

La fête s'est poursuivie autour d'une soirée conviviale au cours de laquelle une conteuse a transporté l'auditoire dans des histoires autour de la Ferme du Saut du Loup.

Ferme du Saut du Loup

10 ans de nature, de découvertes et de partage, ça se fête !

« **N**OUS POUVONS enfin célébrer nos 10 ans : tout le monde attendait ce moment d'évasion et de retrouvailles ».

C'est avec un plaisir et un soulagement non dissimulés qu'Olivier Azéma accueille les Chevillais à la Ferme du Saut du Loup pour fêter ce bel anniversaire. En hôte attentionné, le directeur de la structure prend le temps d'échanger avec chacun au cours d'une journée festive et chaleureuse. Les familles sont venues en nombre à la Ferme en ce bel après-midi. Et elles n'ont pas le temps de s'ennuyer ! Adila, son fils Camil, 7 ans, et sa fille Mélina, 5 ans, profitent tous trois d'une balade en calèche qui fait le tour du parc et offre aux enfants un air de campagne non loin de la vie citadine. « J'ai aussi joué à un quiz sur le jardin et je pouvais mettre des vêtements de fermier à chaque bonne réponse ! » explique Camil, pendant que sa sœur s'amuse à créer un épouvantail

en le remplissant de paille. « Et alors, tu te rappelles à quoi sert le dard de l'abeille ? » l'interroge sa maman. « Oui ça sert à piquer ! » répond le garçon, satisfait d'avoir appris tout en s'amusant.

10 ans d'un projet conçu pour et par les Chevillais

Cela fait donc plus de 10 ans (depuis le 2 novembre 2010) que la Ferme du Saut du Loup poursuit son travail de sensibilisation à la nature. À travers ses espaces, du potager au verger en passant par le rucher, elle fait (re)découvrir aux petits comme aux grands les merveilles de la biodiversité. « Il faut se souvenir que le potager était au départ une zone en friche, que l'espace d'apiculture était un terrain boisé et que le verger n'était plus entretenu depuis bien longtemps » rappelle Michel Bayet, président de la Ferme du Saut du Loup, en faisant le tour du domaine. « Il a donc fallu tout imaginer et construire ensemble car c'est un projet conçu pour et par les habitants ». Outre les quatre

salariés et les familles qui fréquentent les lieux, ils sont des dizaines d'adhérents à faire vivre la Ferme et ses activités. Parmi eux, on retrouve Patrick, qui s'occupe de l'apiculture et fait déguster le miel issu du rucher sur un stand, tout en discutant avec Christophe, un autre habitué qui « apprécie venir à la Ferme pour faire de belles rencontres ».

Un peu plus loin, les enfants ramassent minutieusement les pommes tombées dans l'herbe et les déposent dans un bac tiré par des ânes. Les fruits sont ensuite lavés et coupés avant d'être pressés pour en tirer un jus fruité que chacun savoure avec gourmandise. Il est 18h et les festivités sont loin d'être terminées... La journée se poursuit par un cocktail et des histoires autour de la Ferme narrées par une conteuse. Puis c'est une paella géante et une soirée dansante qui concluent en beauté la première décennie d'existence d'une structure qui a encore bien d'autres beaux moments à nous faire partager. ✨

Hugo Derriennic

PROFIL!

« Randonner à vélo c'est prendre son temps, découvrir des paysages, sentir la route. Une sensation de liberté où l'on vit physiquement le voyage », telle est la philosophie de Yanis Khazour.



Avec comme objectif de se dépasser physiquement et de voyager en liberté tout en limitant leur empreinte carbone, Yanis Khazour et Éric Wan ont séduit la commune avec leur projet : relier Biarritz à Bordeaux à vélo sur un parcours de plus de 500 km en empruntant tour à tour pistes cyclables, chemins de traverse et petites routes. Forts de ce soutien, ainsi dotés d'un budget de 480 € pour huit jours, les deux étudiants ont réalisé leur premier bike-trip. Ils en avaient rêvé... ils se sont lancés. Histoire d'un projet devenu réalité.

YANIS KHAZOUR

Première rando à vélo de Biarritz à Bordeaux...

TOUT COMMENCE par une histoire d'amitié. Respectivement Chevillais et Villejuifois, Yanis et Éric se sont rencontrés en 6^e au collège Jeanne d'Arc du Kremlin-Bicêtre, et depuis, sont restés amis. Aujourd'hui, Yanis est en troisième année d'ingénierie et son fidèle complice est étudiant en psychologie. Comme beaucoup, ils ont souffert du confinement avec son cortège de cours en distanciel. Alors, pris par le besoin de respirer, déjà adepte du vélo, Yanis a motivé Éric, novice, pour un bike-trip jusqu'à Bilbao ! *« L'idée a germé début janvier. Et même si nous n'étions ni l'un ni l'autre entraînés pour parcourir un tel trajet, nous avons par-dessus tout l'envie commune de nous évader »*. Leur restait à choisir un itinéraire, à déterminer un budget, et à trouver un sponsor prêt à les financer. Sans prétention et réalistes quant à leurs capacités physiques, nos deux jeunes cyclistes ont d'abord étudié un circuit à leur mesure et prévu un retour en TGV. *« Ne sachant cependant pas comment les conditions sanitaires allaient évoluer, plutôt que de rester bloqués à Bilbao, nous avons fini par opter pour un premier bike-trip plus court entre Biarritz et Bordeaux »*. Sur le papier : 390 km, un parcours en sept étapes pour un budget journalier estimé à 68 € par personne, train, gîtes et repas compris.

« Sauf que dans la réalité, les 49 km que nous avons envisagés parcourir chaque jour sont devenus 70 km en comptant les détours ». En quête d'un sponsor, Yanis et Éric ont alors monté un dossier valorisant le dépassement de soi, l'aspect découverte et la dimension écologique de leur projet. Des valeurs partagées par la Municipalité qui, après un entretien entre nos deux étudiants et le SMJ, les assura de son soutien. Avec la garantie de partir, Éric a investi dans un VTC (vélo tout chemin) et, n'ayant plus que deux mois devant lui avant de s'élancer, a commencé à s'entraîner. Ce 20 août 2021, encore peu expérimentés mais bien équipés pour faire face aux intempéries, aux différents types d'avaries et aux possibles blessures, nos aventuriers enfourchaient leurs vélos non loin de la médiathèque, direction Paris. *« Nous n'avons pas fait 5 km qu'Éric a déraillé. Le temps de réparer, nous avons failli manquer notre TGV pour Biarritz »* en rit encore Yanis avant d'ajouter : *« Le ton était donné. Faites d'imprévus, l'aventure commençait ! »*. Des Pyrénées-Atlantiques en passant par les Landes et le sud de la Gironde, fiers d'arborer un tee-shirt floqué par Transene Creative Lab* aux couleurs de la commune, Yanis et Éric ont tour à tour découvert Biarritz, Tarnos, Mées, Léon, Gastes, Arcachon et Bordeaux. Chargés chacun d'un paquetage de 8,2 kilos - sans compter l'eau -, ils se sont parfois égarés sur des chemins non balisés,

s'enfonçant dans des voies sablonneuses les forçant souvent à porter à bout de bras leur vélo, à vider leurs sacoches pour traverser des ruisseaux. Ils ont grimpé des raidillons insoupçonnables sur les cartes, eu des ampoules, des courbatures et des crevaisons... Cependant, toutes les difficultés rencontrées n'ont jamais entravé leur volonté d'avancer ni même étanché leur soif de liberté. Parmi les meilleurs moments de ce beau périple, Yanis se souvient de ce petit matin d'août où, seuls au monde, ils ont assisté au lever du soleil sur le lac de Biscarosse (40), de l'accueil chaleureux de Marie-Lou, hôte de 77 ans qui les a reçus à Gastes comme si elle accueillait ses petits-enfants, sans bien sûr oublier tous ces beaux soirs d'été passés à rêver sous des cieux étoilés. Des moments de vie que nos deux nomades ont racontés en vidéo et partagés chaque jour avec le SMJ. *« À notre retour, la nature, le chant des oiseaux, les rencontres spontanées, la vie au grand air toute la journée nous ont manqué »*. Devenus des accros de la randonnée à vélo, Yanis et Éric comptent partir à Amsterdam l'été prochain. La jeunesse est belle ! Continuons ensemble d'aller plus loin avec elle. * **Florence Bédouet**

**Au sein du SMJ, Transene a pour mission d'éveiller les jeunes à la culture scientifique et technique en matière d'énergie, de ville du futur et d'environnement.*



CETTE ANNÉE C'EST POTERIE !

Il reste des places aux cours de poterie proposés par la Maison pour tous, que l'on soit déjà aguerri à la chose ou encore un artiste en devenir. Les cours pour les enfants ont lieu le mercredi de 14h à 16h, les cours pour adultes le mardi de 18h à 20h. Retrouvez toutes les infos (mode d'inscription, tarifs, etc.) sur le site de la Maison pour tous (chevillylarue.mpt.com) ou au 01 46 75 93 22.

ATELIERS CHERCHENT PARTICIPANTS

C'est tout nouveau et c'est à la Maison des arts plastiques : un atelier annuel de créations numériques vient de voir le jour. Au programme : l'apprentissage des outils et logiciels pour exprimer son talent en matière de création d'images. L'atelier se tient un lundi par mois de 18h à 21h (8 novembre, 6 décembre, 10 janvier, 7 février, 7 mars, 11 avril, 9 mai et 6 juin) et les séances sont conçues pour être suivies à la carte ou dans leur totalité. Tarifs : 12 € la séance, 80 € les 8 séances. Par ailleurs, il reste des places aux ateliers volume adultes de la Maison des arts plastiques (modelage, construction, plâtre, sculpture, etc.). Ceux-là ont lieu le samedi de 14h à 17h.

• **Inscriptions à la Maison des arts plastiques, 34 rue Henri Cretté (01 56 34 08 37).**

SAISON 2021-2022 UNE ANNÉE D'ARTS ET DE MAGIE !

Le théâtre André Malraux et la Maison du Conte ont officiellement déclaré la saison 2021-2022 ouverte. La Maison du Conte a fait sa rentrée vendredi 24 septembre avec les conteurs du Labo. Le théâtre André Malraux a présenté le lendemain les spectacles à venir.

« *O*n a pleuré votre absence pendant 8 mois ! » a témoigné Christel Penin, directrice du théâtre André Malraux, au jour de l'ouverture de saison. Mais que ce soit en ce lieu ou à la Maison du Conte, à présent l'heure est aux retrouvailles.

Contes de rentrée...

En guise d'ouverture de saison, la Maison du Conte avait convié les conteurs de son Labo, qui ont donc pris leur envol. Dans les jardins ou dans l'intimité de la salle de répétition, face ou au milieu d'un public attentif, ils ont raconté des histoires, emmené leur auditoire vers les contrées de leur imaginaire. En écho à ce traditionnel rendez-vous de rentrée, le lieu a dévoilé sa saison, déclinée entre spectacles et formations. Pour ce qui est des spectacles, le premier à venir est d'emblée exceptionnel : *Le monde*



© Toufik Oulimi

La Maison du Conte a lancé sa saison en public, avec les conteurs du Labo.

était une île de la compagnie Superlevure plongera les tout-petits (dès la naissance) dans une histoire de création du monde rythmée par la guitare électrique du musicien et la voix enveloppante de la conteuse, le tout dans une approche immersive et sensorielle. La suite du trimestre sera tout aussi intrigante et novatrice. Ainsi par exemple, *PECS (Parcours embûché de la création d'un spectacle)* de Marien Tillet placera les spectateurs en position d'élèves dans une salle de classe, *Des métamorphoses* de Fred Pougeard et Renaud Collet suivra les méandres du poème-fleuve d'Ovide et le rendez-vous *Histoires provisoires #2* montrera le travail en cours des conteurs en résidence.

... et saison théâtrale

Au théâtre aussi l'ouverture de saison était ponctuée de

rendez-vous artistiques. Entre un ciné-concert et un spectacle de hip-hop, la présentation a dévoilé une programmation faisant la part belle à tous les genres artistiques. De la littérature et du théâtre avec *Les Misérables*, une réécriture du chef-d'œuvre de Victor Hugo façon XXI^e siècle. De l'opéra immersif avec *Be my superstar*, un spectacle son et lumière où des adolescents nous guideront sur le thème du cyberharcèlement. Ou encore de la magie et de la manipulation avec l'expérience interactive *Cerebro* pour découvrir nos insoupçonnables capacités cérébrales. « *J'adore ce théâtre, c'est très varié, convivial et il y en a pour tous les goûts* » confiait justement Rose-Marie, une habituée des lieux inscrite à toutes les pièces de la saison. Avant la projection d'un film, le foisonnant programme culturel annoncé a été ouvert en beauté avec le *Bal littéraire* au cours duquel le public était invité à fouler la piste de danse installée sur le parvis. Pour que chacun puisse profiter de tous les spectacles proposés cette année, le théâtre a mis en place un pass liberté de cinq places à partager pour 45 €.

Retrouvez les programmes de la saison culturelle sur les sites lamaisonduconte.com et theatrechevillylarue.fr. ✨



© Patrick Berger

Le spectacle de danse hip-hop *Underdogs* d'Anne Nguyen, présenté lors de l'ouverture de saison du théâtre.

**Angela Hureau et
Géraldine Kornblum**



Arts plastiques

Punctum 1 d'Anaïs Lelièvre, à retrouver dans l'exposition *Caryopse* de l'artiste.

L'exposition *Caryopse* vous invite à la déambulation dans une maison construite à l'intérieur de la Maison des arts plastiques Rosa Bonheur. Cette installation, inaugurée le 2 octobre, s'appuie sur l'histoire du territoire chevillais et est à visiter jusqu'au 13 novembre.

CARYOPSE, UNE MAISON-EXPOSITION ENTRE HISTOIRE ET MATIÈRE

ARTISTE NOMADE entre Marseille où elle vit et Clichy-sous-bois où se trouve son atelier, Anaïs Lelièvre dit trimbaler sa maison dans sa valise. « *Ma maison, c'est mon identité artistique. J'ai la sensation d'habiter là où je mets en place mes installations* », au sens où l'entendait le philosophe Heidegger qui différenciait le logement où l'on vit de l'endroit où l'on se sent habiter. C'est avec l'espoir de retrouver et de recréer cette « *maison natale, prénatale même, qu'on porte en permanence en soi et qui est une maison intérieure* » comme l'évoquait Gaston Bachelard, que l'artiste a puisé dans les ressources de la médiathèque. Sa découverte des briqueteries et de l'ancienne activité rurale de Chevilly-Larue a déterminé des matériaux et des dessins à partir desquels elle présente les prémices d'une maison : des briques, le dessin de grains de blé microscopiques agrandi par multiplication numérique, la porcelaine qui questionne les fragilités du terrain

sur lequel on bâtit, du métal qui fait référence aux batailles. « *Des traces d'impact et un obus toujours coincé dans le mur sont d'ailleurs encore visibles devant la Maison des arts plastiques* » souligne Anaïs Lelièvre. Nommée *Caryopse*, fruit à une graine à l'image du blé, cette installation faite d'éléments disparates prendra donc la forme d'une maison qui se construit ou qui reste inachevable, dans laquelle le public est invité à déambuler. Vestige ou promesse, cette maison-exposition se veut également à la croisée de plusieurs territoires qui se répondent, avec les cultures céréalières de Verrières-le-Buisson (Essonne), les champs agricoles qui se transforment en champs de tir militaire ou les flèches de la cathédrale de Bourges (Cher). Entre ruralité, fragilité des sols creusés pour bâtir des maisons, flux graphiques prêts à nous faire vaciller, cette installation immersive requestionne notre façon d'habiter le monde. ✨

Sylvia Maurice



EXPO CARYOPSE : DEMANDEZ LE PROGRAMME !

Autour de l'exposition *Caryopse*, de nombreux rendez-vous artistiques sont à retrouver.

- **Midi une expo - 1/2 heure chrono**

Vendredi 15 octobre à 12h. Visite guidée de l'exposition en une demi-heure. Tout public, entrée libre sur réservation.

- **Les Griottines**

Samedi 16 octobre à 10h et 11h30. Les médiathécaires invitent les plus jeunes (de 3 mois à 5 ans) à suivre une balade en histoires et en comptines dans l'univers de l'artiste. Entrée libre sur réservation à la médiathèque. (01 45 60 19 90).

- **Ateliers arts plastiques**

Lundi 25 et mardi 26 octobre de 14h à 17h.

La Maison des arts plastiques propose deux ateliers d'arts plastiques autour de l'univers de l'artiste, l'un à partir de 7 ans (lundi 25 octobre), l'autre à partir de 10 ans (mardi 26 octobre). Sur inscription. Tarif : 6 €.

- **Atelier parent/enfant**

Samedi 13 novembre de 15h à 17h, à partir de 6 ans (durée : 2h).

Venez créer en famille (à partir de 6 ans) autour de l'univers de l'artiste. Atelier animé par Anaïs Lelièvre. Entrée libre sur réservation.

- **Rencontre avec l'artiste**

Samedi 13 novembre à 18h. Échanges au cœur de l'exposition avec Anaïs Lelièvre. Entrée libre sur réservation.

Réservations à la Maison des arts plastiques - 34 rue Henri Cretté (01 56 34 08 37) sauf mention contraire.



EMPRUNTEZ UN INSTRUMENT

Tester un ukulélé, découvrir le djembé, s'adonner au clavier, s'amuser à être musicien ? Facile ! À partir de novembre la médiathèque met en place le prêt d'instrument. L'emprunt est ouvert à tout abonné majeur détenteur d'une carte de médiathèque en cours de validité, ce qui lui donne accès à un pack comprenant l'instrument, une fiche explicative et une méthode d'apprentissage.

Renseignement à l'espace Musique et cinéma de la médiathèque.

À LA DÉCOUVERTE DE CHEVILLY-LARUE

Après les journées du patrimoine, continuez à nourrir votre curiosité. Le secteur Patrimoine-Archives-Documentation a édité *À la découverte de Chevilly-Larue*, un petit livret de balades justement conçu comme un outil ludique. Sous forme de devinettes, le lecteur-promeneur y retrouvera les bâtiments et curiosités remarquables de la commune. Un guide à découvrir dans les lieux publics.

UNE ANNÉE QUI CONTE

Il reste encore des places dans nombre d'ateliers contes proposés par la Maison du Conte. À la journée ou en immersion sur plusieurs jours, ces formations animées par des conteurs sont ouvertes à tous. Le lieu propose également des formations réservées aux professionnels. Retrouvez l'ensemble des formations de la Maison du Conte sur lamaisonduconte.com.

LA RENTRÉE LITTÉRAIRE S'INSTALLE À LA MÉDIATHÈQUE !

Les livres aussi font leur rentrée : cette année, plus de 500 ouvrages paraissent dans le cadre de la rentrée littéraire. Afin de vous aider à faire votre choix parmi tous ces livres, en voici 6 présentés par les médiathécaires. Êtes-vous prêts pour la rentrée littéraire ?

LIVRES



KLARA ET LE SOLEIL

Klara observe le comportement des humains depuis la vitrine du magasin où elle nourrit l'espoir d'être vendue. Klara est un robot, une AA (une Amie Artificielle) destinée à tenir compagnie aux enfants et ados. Ce roman de Kazuo

Ishiguro (prix Nobel de littérature 2017) interroge la naissance des sentiments qui font de nous des humains et questionne la nécessité de notre existence.

DE KAZUO ISHIGURO - ÉD. GALLIMARD



MON MARI

C'est l'histoire d'un couple parfait, 15 ans de vie commune et notre héroïne est toujours aussi amoureuse de son mari. À travers les notes de la jeune femme, nous allons suivre ce couple

pendant une semaine, et l'histoire, au fil des jours, prend une direction inattendue. Un premier roman percutant, dérangeant et drôle, qui se joue des codes du romantisme. Un ovni littéraire !

DE MAUD VENTURA - ÉD. L'ICONOCLASTE



LE FILS DE L'HOMME

Après une longue absence, un homme resurgit dans la vie de sa compagne et de leur jeune fils. Il les entraîne dans une vieille maison isolée dans la montagne. Entourés par une nature sauvage, la mère et le

fil voient le père étendre son emprise sur eux, leur dicter des lois mystérieuses, sombrer dans la folie. Un roman sur le thème de la transmission de la violence d'une génération à l'autre.

DE JEAN-BAPTISTE DEL AMO - ÉD. GALLIMARD

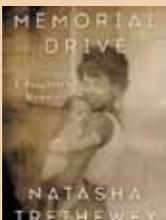


ULTRAMARINS

En pleine mer, une femme aux commandes d'un cargo stoppe les moteurs et autorise son équipage à se baigner. Cet accroc dans la routine des marins va bouleverser le cours du voyage. S'ensuit

un huis clos poétique et philosophique sur l'accident et la dérive dans nos vies. Premier roman.

DE MARIETTE NAVARRO - QUIDAM ÉDITEUR



MEMORIAL DRIVE

En 1985, Gwendolyn est assassinée par son ex-mari. Plus de 30 ans après, Natasha Threthewey (lauréate du prix Pulitzer en 2006), sa fille, affronte enfin sa part d'ombre en évoquant le destin de sa mère, victime de violence et de racisme. D'abord dans le Mississippi des années 60, lorsque, femme noire, elle épouse un homme blanc, puis sous les balles de son deuxième mari, un vétéran du Vietnam. Un récit déchirant dans lequel l'autrice veut rendre sa dignité à sa mère.

DE NATASHA THRETHEWEY - ÉD. DE L'OLIVIER



UNE SOUPE À LA GRENADE

La révolution iranienne pousse les trois sœurs Aminpour à quitter leur pays pour se réfugier en Irlande. Leur projet : ouvrir le Babylon Café et faire découvrir aux habitants les spécialités de leur pays. Mais certains habitants ne voient pas d'un bon œil l'arrivée de ces jeunes femmes.

Un roman profond et lumineux, inspiré de la propre histoire familiale de l'autrice.

DE MARSHA MEHRAN - ÉD. PICQUIER

LE MARQUIS DE CUBIÈRES (1747-1821)

1^{ÈRE} PARTIE : UN OFFICIER DU ROI DÉVOUÉ

Le marquis de Cubières séjourne fréquemment dans la maison familiale de campagne à Larue (dans la commune de Chevilly) depuis son mariage en 1805. Il est écuyer cavalcadour des rois Louis XVI et Louis XVIII, ainsi que commissaire des arts en Italie, puis conservateur aux palais de Versailles et des Trianons.

SIMON LOUIS PIERRE DE CUBIÈRES naît le 2 octobre 1747 à Vallon (« Vallon-Pont-d'Arc » depuis 1948) en Ardèche, au domicile des parents de sa mère, où elle est venue accoucher de son premier enfant. Il est le fils de Jean-Louis de Cubières, officier d'infanterie, et de Jeanne Christine de Freydier, mariés en 1745 à Vallon, domiciliés à Roquemaure (Gard). En 1763, il est accepté comme page du roi à la Petite écurie à Versailles. Il porterait le titre de marquis depuis 1767. Il est passé premier page quand il quitte son poste en février 1769. Il devient alors écuyer cavalcadour (officier s'occupant des chevaux et des écuries d'un roi ou d'un prince et l'accompagnant dans ses déplacements), avec le grade de capitaine de cavalerie au régiment Dauphin. Il officie auprès du Dauphin (futur Louis XVI), qui le conserve dans ses fonctions une fois devenu roi en 1774. Il est ainsi l'un des trois écuyers qui précèdent le carrosse du roi quand celui-ci se rend à Reims le 11 juin 1775 pour y être sacré. La même année, il fait partie de l'escorte qui accompagne la sœur du roi, la princesse Clotilde de France, jusqu'à la frontière à Pont-de-Beauvoisin, celle-ci devant épouser Charles Emmanuel de Savoie, prince de



Portrait du marquis de Cubières à la fin de sa vie par François Joseph Kinson. Il arbore la Croix de Saint-Louis (à 4 branches) accordée par le roi Louis XVIII en septembre 1814 et la Croix de la Couronne de Bavière (à 8 branches) accordée en 1816. (Collection : Musée des Beaux-Arts de Nantes)

Piémont, le 6 septembre à Chambéry. Au retour, il fait un crochet pour rendre visite à Voltaire à Ferney, près de Genève. Outre ses déplacements en service, il fait aussi des voyages personnels, dans le Midi, en Belgique (en 1780), en Angleterre (en 1785) et en Italie (aussi en 1785), où il rencontre le roi et la reine de Naples et fait l'ascension du Vésuve. Il bénéficie de la confiance de Louis XVI, qui le charge de missions charitables, et de la reine Marie-Antoinette, pour l'organisation de fêtes. Amateur de poésie, de théâtre et de musique, et de caractère aimable, il est très apprécié en société. En 1786, sa maîtresse d'alors, Madame de Bonneuil, accouche d'un garçon, futur général, né sous un prêtre-nom ; il l'adoptera en 1802, sous le nom d'Amédée Louis Despans de Cubières.

La mission du marquis de Cubières d'escorter le roi est mise à rude épreuve à

deux reprises au début de la Révolution. Le 17 juillet 1789, son chapeau est percé d'une balle et il manque de peu d'être jeté à la Seine à Paris en revenant avec le roi à Versailles. Le 5 octobre 1789, il prévient le roi en train de chasser de la venue d'une foule venant de Paris pour l'y ramener ; il est ensuite bousculé aux grilles du palais lorsqu'il demande en vain aux manifestants de laisser passer les voitures royales ; il suit la famille royale à Paris le lendemain. Il reste au service du roi jusqu'à la chute de la monarchie le 10 août 1792. Il n'émigre pas alors, mais se retire dans sa propriété (acquise en 1783) à Versailles. Il est emprisonné 6 mois aux Recollets à Versailles du 19 mars 1794 jusqu'en septembre.

D'avril 1799 à avril 1802, il effectue plusieurs voyages en Italie dans le cadre de missions auprès de la Commission des arts pour la saisie, puis pour la restitution d'œuvres d'art, à la suite des campagnes militaires d'Italie. De 1803 à sa mort en 1821 (sauf durant une courte interruption lors des Cent-jours), il est le « conservateur des monuments extérieurs des palais de Versailles et des Trianons », s'occupant notamment de la sauvegarde et de la restauration de diverses statues. Il cumule cette fonction avec la charge d'écuyer cavalcadour, qu'il retrouve à la Restauration, auprès de Louis XVIII ; à ce titre, il bénéficie d'un logement de fonction à Paris.

Le 18 décembre 1805, âgé de 58 ans, le marquis de Cubières épouse à l'église Saint-Roch à Paris une roturière âgée de 38 ans, Marie-Françoise Marchal, riche veuve du négociant Nicolas Olive, qui a 5 enfants de son premier mariage, âgés alors de 8 à 16 ans. Son épouse possède plusieurs propriétés à Larue dans la commune de Chevilly, dont l'une sert de maison de campagne à la famille. De cette union naît le 9 mai 1806 à Larue un fils, prénommé Simon Louis Amédée, à l'état civil, et Armand, à l'usage. ✨

(à suivre)

Marc Ellenberger,
archiviste municipal honoraire



UN PASS'SPORT POUR LES JEUNES

Depuis la rentrée, un nouveau dispositif est mis en place à l'échelle nationale pour favoriser la pratique sportive des jeunes de 6 à 18 ans. Il s'agit du Pass'sport : une allocation de 50 € par enfant pour financer une part de son inscription dans une association sportive. Toutes les familles qui peuvent en bénéficier ont reçu un courrier du ministère de l'Éducation nationale cet été pour les en informer. Ce courrier doit être présenté au club avant le 30 novembre pour obtenir une réduction immédiate de 50 € sur le coût de l'adhésion et/ou de la licence.

LES HANDBALLEURS REPENNENT DES COULEURS

Après de longs mois d'attente, les handballeurs de l'Élan ont enfin pu retrouver les joies du parquet ! L'équipe senior masculine s'est rendue à Athis-Mons pour y disputer un match amical. Les Chevillais se sont certes inclinés 27 à 23, mais l'essentiel était ailleurs. Ils ont retrouvé leurs automatismes et démarré leur préparation pour la saison, même si l'équipe n'était pas au complet. « *On a besoin de travail mais qu'est-ce que ça fait de bien de reprendre !* » a réagi Valentin Delavault, membre de l'équipe, juste après la rencontre. **Renseignements : 06 62 75 15 42 ou elanchevillylarueb@gmail.com**

SAISON 2021/2022

LE SPORT REPREN SES DROITS

C'est avec soulagement et enthousiasme que les associations et les sportifs de tous âges abordent cette nouvelle saison. Alors que les entraînements ont repris, les compétitions pointent le bout de leur nez, même si les précautions sanitaires restent de rigueur.

Le Forum de rentrée a bien lancé cette nouvelle saison sportive. Les Chevillais sont venus nombreux pour découvrir l'ensemble des disciplines proposées par les associations et pour s'inscrire dans les clubs. Ils ont ensuite repris le chemin des différents équipements sportifs. Les gymnases, le parc des sports et la piscine sont désormais accessibles sur présentation du pass sanitaire, un dispositif étendu



© Jean-Luc Tabuteau

À l'instar des autres sportifs, les basketteurs chevillais ont repris leur activité en ce début de saison.

aux adolescents dès 12 ans depuis le 30 septembre. Désinfection des locaux entre chaque séance, lavage des mains et port du masque jusqu'à la pratique : les précautions sanitaires sont toujours d'actualité. Pour les élèves des écoles chevillaises, la présentation du pass sanitaire n'est pas nécessaire lors des activités

scolaires mais la pratique des sports de contact est interdite. Quant aux compétiteurs, ils se préparent à reprendre leur saison très prochainement. Les championnats de basket, de volley ou de handball doivent ainsi reprendre courant octobre pour le plus grand bonheur des athlètes. **Hugo Derriennic**

GYM VOLONTAIRE REFAIRE DU SPORT... EN DOUCEUR

Après plusieurs mois d'arrêt, il est grand temps de reprendre le sport. La section gym volontaire de l'Élan permet de se remettre en condition à son rythme et propose des activités adaptées aux petits comme aux plus grands.

Vous n'avez pas pratiqué une activité sportive depuis un moment et vous souhaitez reprendre sans risque de blessure ? La section gym volontaire de l'Élan est prête à vous accueillir. Elle propose de nombreuses activités pour les adultes : cross training, zumba, pilates, step, gym douce, etc. Chacun peut s'entraîner à son rythme avec des exercices à intensité variable en fonction du niveau. « *Nous avons des*



© Alex Bonnemaison

Le cross training permet de se dépenser avec divers ateliers et du matériel.

séances comme le cross training qui peuvent convenir à tous les publics, des cours de step ou de zumba qui permettent de travailler le cardio ou du pilates qui favorise le renforcement des muscles profonds » détaille Françoise Fréchault, présidente de la section. « *Nos éducateurs diplômés s'adaptent à tous les pratiquants dans une démarche de sport-santé* ». La section

propose également des cours de gym 3 pommes pour les enfants de 3 à 6 ans le mercredi et le samedi matin. Cet éveil athlétique participe ainsi à développer les fonctions motrices des plus jeunes et fait office de parfaite initiation au sport. **Renseignements : 01 46 87 07 81 ou gymvolontairechevilly@gmail.com. Hugo Derriennic**



© Jean-Luc Tabuteau

Gymnases

Après une longue opération de rachat entreprise depuis plusieurs années, la Municipalité a officiellement acquis le gymnase Marcel Paul. Une installation qui va donc pouvoir bénéficier de travaux de rénovation essentiels pour les sportifs.

MARCEL PAUL, NOUVEL ÉQUIPEMENT MUNICIPAL

C'est l'aboutissement d'un processus long et difficile. En juillet dernier, la Municipalité a entériné le rachat du gymnase Marcel Paul, un équipement qui appartenait jusqu'alors à la CCAS (la Caisse centrale d'activités sociales d'EDF). Cette procédure n'est pas seulement juridique. Elle va avoir un impact réel pour les usagers de cette installation vieillissante. En effet, la commune va désormais pouvoir entreprendre des travaux essentiels et entretenir au quotidien les locaux pour améliorer le confort et la pratique sportive des Chevillais. Des rénovations vont ainsi être engagées au niveau de la toiture, des peintures, des installations électriques ou de la plomberie. Une excellente nouvelle, d'autant que ce gymnase dispose de quatre espaces dont une salle de danse, un dojo et une salle dédiée au tennis de table. Le gymnase Marcel Paul vient ainsi garnir les rangs des nombreux équipements sportifs communaux.

De nombreux équipements sportifs sur la ville

La Municipalité possède trois autres gymnases (Dericbourg, Pasteur et Léo Lagrange), deux plateaux d'évolution, un parc des sports (composé d'un gymnase, de terrains de football et de courts de tennis) et une piscine. Ces installations sont entretenues au quotidien par une équipe de gardiens qui assurent l'hygiène et la propreté des locaux tout en effectuant de petites réparations. Un travail essentiel pour garantir la diversité des activités et offrir de nombreux créneaux aux associations chevillaises. Celles-ci profitent également de la présence à Chevilly-Larue du gymnase intercommunal Lilian Thuram et du gymnase du collège Liberté qui peut être utilisé en dehors du temps scolaire. Elles peuvent aussi se rendre au gymnase du lycée Mistral de Fresnes et bénéficieront bientôt d'un stade de rugby flambant neuf qui sera livré dans les prochaines semaines. ✨

Hugo Derriennic



© Anja Simonet

LA BOULE CHEVILLAISE DANS SON NOUVEL ÉCRIN

Ça y est ! Le nouveau bouldrome flambant neuf (situé à côté du local RTE, l'entrée se faisant sur la RD 7 par la coulée verte) est déjà investi par les adhérents de La Boule chevillaise. S'ils ne peuvent pas encore accéder au club-house en raison des travaux d'aménagement encore en cours, les boulistes profitent tout de même de la trentaine de terrains désormais disponibles. « La surface est plus grande que sur l'ancien bouldrome. Nous allons donc pouvoir organiser des concours plus importants dès que la situation sanitaire le permettra » se réjouit Cyprien Moro, président de La Boule chevillaise. « Ce nouveau bouldrome donne sur la RD 7. C'est un atout qui nous offre une meilleure exposition aux passants qui peuvent s'arrêter. »

**Renseignements :
06 86 48 72 270**

Expressions des élu(e)s

«Les textes publiés dans cette rubrique le sont sous l'entière responsabilité de leurs auteurs, dont l'expression est libre et n'engage ni la rédaction, ni la direction de la publication. Ils s'interdisent les propos injurieux ou diffamatoires à l'égard des personnes ou des institutions et s'obligent au respect des lois et règlements en vigueur, notamment ceux ayant trait aux publications de presse.»

RENAUD ROUX • **maire-adjoint, élu du groupe Communistes et partenaires**

Engagement tenu et artiste engagée



Fidèles à nos engagements de campagne, nous inaugurerons prochainement une toute nouvelle salle à disposition des Chevillaises et des Chevillais, pour l'organisation de leurs événements familiaux et festifs (mariages, anniversaires, etc.).

Cette nouvelle salle familiale se situe à l'entrée du parc des sports, dans le quartier Larue, juste au-dessus du tout nouveau club-house de rugby et disposera d'une taille et d'une capacité maximales

doublées par rapport aux salles existantes.

Cette salle portera le nom de Joséphine Baker, comme nous l'avons décidé en Conseil municipal avant l'été.

Ce nom, c'est celui d'une chanteuse et danseuse à succès, mais pas seulement. **Joséphine Baker est également célèbre pour son rôle dans la Résistance.** D'abord

agente du contre-espionnage français puis membre des services secrets de la France libre, elle transporte des messages secrets dans ses partitions et profite de ses tournées pour obtenir des informations. Après la guerre, elle poursuit sa carrière internationale et milite activement pour les droits civiques aux États-Unis mais aussi contre le racisme en Amérique Latine.

C'est l'héritage d'une artiste engagée que la municipalité a souhaité honorer.

Baptiser ainsi cette nouvelle salle, c'est **donner de la visibilité aux femmes qui ont fait l'Histoire**, réaffirmer l'attachement de notre commune au **combat toujours indispensable contre le racisme** et promouvoir l'engagement.

Finalement, Joséphine Baker est une figure de l'émancipation de toutes et tous et c'est bien cet esprit qui guide l'action municipale. ✨

NATHALIE CHARDAIRE • **conseillère municipale, élue du groupe Chevillais(es) et insoumis(es)**

Réparer les liens de proximité



Quand les élites médiatiques et politiques "zemmourisent" le débat public à coups d'"écran plat" et de tribunes accordées aux pires xénophobes, à Chevilly-Larue, au contraire, nous voulons promouvoir les liens et la solidarité qui est la marque historique de la commune. Les relations sociales distendues par la pandémie et leurs conséquences économiques, sociales et psychologiques trouvent des terrains de cicatrisation favorables au travers des multiples initiatives

de notre municipalité. Du succès des « Planches » de cet été en passant par le forum de rentrée, du marché campagnard à l'anniversaire de la Ferme du Saut du Loup, du lancement de la saison du théâtre au soutien d'une librairie en Cœur de ville, la municipalité prend soin de nos liens sociaux, abîmés certes, mais précieux car ils

nous unissent dans un destin commun local, de proximité qui sans eux, ferait de nos vies un monde froid dépourvu de la chaleur humaine bienveillante dont nous avons tant besoin ! Soutenir les associations et leurs bénévoles qui vous apportent du bonheur au quotidien à travers leurs multiples activités, entretenir et moderniser les équipements sportifs, éducatifs et culturels pour qu'ils vous accueillent dans les meilleures conditions, prendre part aux décisions qui affecteront notre avenir sur des sujets essentiels comme l'eau ou le vélo, penser le Chevilly-Larue de demain en déambulant aux côtés des élus qui sauront être à votre écoute pour entendre vos aspirations lors des balades citoyennes, telle est la vie locale riche de notre chère petite commune. ✨

JEAN-ROCH COGNET • **conseiller municipal, élu du groupe Écologiste et solidaire**

Nous avons une histoire à vous raconter !



Il était un village... Non une commune... non un village... bref une ville nommée Chevilly-Larue...

Un jour, un ignorant demanda à un Chevillais ce qu'était sa ville. Celui-ci répondit « un village dans une métropole ». Certains souriront, d'autres se moqueront, d'autres opineront... mais au fond qu'est-ce qu'être Chevillais ?

Être Chevillais c'est être un et tous, c'est savoir se battre pour ses idées quelles qu'elles soient. Être Chevillais, c'est être une composante d'une guirlande de couleurs. Être Chevillais, c'est se parler, se serrer les coudes, s'aider. Être Chevillais, c'est se sentir fier de ce que l'on est et de ce que l'on apporte à notre ville. Être Chevillais,

c'est savoir s'écouter, dialoguer et apprendre à comprendre l'autre, c'est savoir sourire devant le sourire d'un enfant du monde. Être Chevillais, c'est aussi avoir une haute idée du service public, c'est s'ouvrir à la culture et au sport. Être Chevillais c'est savoir se laisser bercer par les contes du monde. Être Chevillais, c'est se battre pour une égalité de tous, c'est se battre contre les violences faites aux femmes. Être Chevillais c'est imaginer le monde de demain, un monde respectueux de cette terre qui nous tolère. Je sais... être Chevillais c'est sûrement être utopique... mais justement soyons-en fiers et battons-nous pour nos valeurs et ce qui nous rassemble. Et si au fond être Chevillais c'était une fierté à cultiver ensemble ? ✨

Le stationnement : où en sommes-nous ?



Une gestion globale du stationnement sur la ville, au regard de l'urbanisme, se met en place afin d'adapter l'offre aux besoins réels des usagers.

En août, le parking municipal du Cœur de ville a été fermé au public afin de procéder au marquage de zones bleues. Ce nouveau dispositif de stationnement à durée limitée de deux heures a deux objectifs : tout d'abord permettre aux clients des commerces de stationner plus facilement ; ensuite éviter le stationnement de longue durée, qui était constaté depuis plusieurs mois, empêchant ainsi les rotations de véhicules. Dans les semaines qui viennent, après une présentation aux riverains, l'extension de la zone de stationnement résidentiel dite « zone verte » dans le secteur Sorbiers, va

s'installer après une expérience satisfaisante sur le périmètre Saussaie en 2019. Il s'agit principalement de préserver les habitants, dans le nouveau contexte urbain, avec une maîtrise du stationnement sur l'espace public défini en zone résidentielle et à durée limitée, ainsi que des zones libres pour les « visiteurs ». Les modalités précises de fonctionnement seront prochainement distribuées. En fonction des avancées des travaux, des informations seront diffusées sur les véhicules. Le travail en cours, sur les autres quartiers, tient compte de chaque spécificité et de la pertinence des zones de stationnement disponibles sur voirie. Il ouvrira sur des propositions de stationnement partagé et apaisé pour tous, dans le respect des offres publiques et privées. Notre ville ne sera pas un parking-relais entre deux stations de métro. ✨

Régie "soviétique" de l'eau ?



Nous assistons depuis quelques mois à une campagne de communication autour de l'avenir de notre réseau d'eau potable. La création d'une régie publique par 9 communes du Val-de-Marne pour la gestion de cette ressource vitale pourrait avoir du sens à condition de mener des études sérieuses et impartiales.

Plusieurs éléments entachent la crédibilité de la démarche :

- **L'absence d'études sérieuses** démontrant que ce nouveau groupement de communes serait capable de proposer des tarifs plus bas que ceux pratiqués par le Sedif (Syndicat des eaux d'Île-de-France) via l'entreprise Veolia.
- **Les 9 communes constituant ce groupement se situent toutes du même côté de l'échiquier politique** rendant impossible tout équilibre dans les décisions.
- **Le soi-disant vote populaire ne dispose d'aucune légitimité.** Aucun contrôle extérieur des opérations de vote n'a été mis en place pour garantir la sincérité des résultats envoyés par lettre T.

• **Le corps électoral n'a pas été contrôlé** par la municipalité. Ce qui signifie qu'un habitant du Touquet ou de Montpellier non inscrit sur les listes électorales peut tout à fait voter pour la création de cette régie publique...

• **L'utilisation démesurée des moyens municipaux pour exprimer une seule voix**, celle du vote en faveur de la création de la régie publique de l'eau et l'absence de tout débat équilibré, à l'image des procédés utilisés dans le passé par l'Union soviétique.

Et nous ne parlons pas des investissements évalués à plusieurs centaines de millions d'euros et dont le financement reste un grand point d'interrogation.

Cette démarche n'est pas sérieuse, nous ne la cautionnons pas.

Pour toute question : 06 33 56 68 94 - yacine.ladjici@gmail.com ✨

Attention, une crise en cache une autre !



Alors que la situation sanitaire mondiale semble s'améliorer, elle laisse progressivement place à une crise économique et industrielle. Nous assistons impuissants à une inflation qui est la conséquence directe de l'augmentation des prix de certaines matières premières telles l'acier, l'étain, le cuivre, le bois, le soja et le blé ! Cette augmentation de la demande résulte de la reprise de l'activité chinoise, du plan de relance américain et de la mise en continuité de la transition énergétique.

Ces tensions inflationnistes sont jugées préoccupantes, quand bien même pour certains il ne s'agirait que d'une normalisation. Dans les faits, cela implique une hausse des prix s'appliquant notamment sur les produits issus de l'industrie agroalimentaire, à ceux de la construction et donc l'immobilier.

Pour certaines familles, les conséquences peuvent être dramatiques sur leur niveau de vie. En effet, après une baisse de revenus liée à la pandémie, le budget risque dorénavant d'être impacté par la part consacrée à l'alimentation si les prix continuent d'augmenter ! ✨

PHARMACIES DE GARDE DE JOUR

- Dimanche 10 octobre**
Pharmacie de la Tuilerie
 34, avenue de la Division Leclerc
 Fresnes
 01 42 37 22 93
- Pharmacie de la Pèpinière**
 45, avenue Paul Vaillant-Couturier
 Villejuif
 01 47 26 38 75
- Dimanche 17 octobre**
Pharmacie des Roses
 129, rue de Bicêtre
 L'Haÿ-les-Roses
 01 45 60 49 34
- Pharmacie Audrain**
 66, rue Marcel Grosmeil
 Villejuif
 01 46 77 33 08
- Dimanche 24 octobre**
Pharmacie de la Roseraie
 5, avenue du Général de Gaulle
 Chevilly-Larue
 01 45 47 99 88
- Dimanche 31 octobre**
Pharmacie de la Cerisaie
 Centre commercial La Cerisaie
 5, allée des Fleurs
- Fresnes
 01 42 37 66 50
- Pharmacie Belle Epine**
 Centre commercial Belle Epine
 Porte 3
 Thiais
 01 46 86 39 64
- Lundi 1^{er} novembre**
Pharmacie CC Carrefour Villejuif
 67, avenue de Stalingrad
 Villejuif
 01 47 26 36 69
- Pharmacie du Laque**
 13, rue de l'Abreuvoir
 Rungis
 01 46 86 29 03
- Dimanche 7 novembre**
Pharmacie Principale
 155, rue de Bicêtre
 L'Haÿ-les-Roses
 09 53 36 02 97
- Les pharmacies de garde sont consultables sur le site de la ville :**
<http://www.ville-chevilly-larue.fr/> > **Rubrique Vos démarches et services**
 > Santé et handicap > Pharmacies de garde

MÉDECINS DE GARDE



Une urgence médicale ? **Contactez le 15** qui vous orientera vers le Service d'accueil médical (SAMI) de Chevilly-Larue (1, rue de Verdun).

Semaine :
de 20h à minuit

Samedi :
de 16h à minuit

Dimanche et jours fériés :
de 8h à minuit

DÉFENDRE SES DROITS

UNE PERMANENCE AVOCAT À CHEVILLY-LARUE

Deux avocates assurent des permanences gratuites pour les Chevillais. Elles sont ainsi en mesure de pouvoir les aider en matière de droit de la famille (divorce, Pacs, mesures relatives à l'autorité parentale des enfants, etc.), droit social (litiges devant les conseils de prud'hommes), droit des baux d'habitation et baux commerciaux, droit et pratique des voies d'exécution, droit de la sécurité sociale, droit du travail, droit pénal et procédure pénale, droit civil et commercial, etc.

* **Permanences tous les samedis de 9h à 12h (hors vacances scolaires) au relais-mairie Centre (13 rue Édith Piaf), sur rendez-vous (01 56 34 70 54 ou 70 55).**

ÉTAT CIVIL

Du 1^{er} juillet 31 août

Naissances

- Yasmine Arras
- Kyan Assoi
- Dugukan Bastu
- Jassim Boujenan
- Ousmane Diakité
- Sekou Dioumassy
- Mayar Errih
- Lovan Georget
- Robin Guiot
- Michalina Herzog
- Luna Idris
- Kassim Jean-Elie
- Amna Loufini
- Aminata Mangassy
- Arthur Marques Pisco Mortier
- Tina Mohammadi
- Kaylinsy Mongorin Helis
- Suzy Nguyen Yang
- Aslan Saïdy Bougouba
- Maram Sayah
- Théa Thepaut
- Iris Vialle Kerrouche
- Lalya Waounde

Décès

- Giradelle Kepko Djoukou et Lilian Tchiutang Tchuinjang
- Catherine Charlot et Pierre Guyard
- Delphine Caules et Benjamin Schloesing
- Marc Chateau
- Madeleine Cherdo veuve Durand
- Dominique Couturier
- Sylvie Durand épouse Monier
- Nicole Duval
- Gérard Fettle
- Jean-Pierre Gouthéraud
- Michel Ignatio
- Marcel Jimenez
- Lucette Kalfousse
- Michel Lecocq
- Patricia Mauboucher
- Claire Michel veuve Loncle
- François Pernigotti
- Vitor Rosa Da Silva
- Marie Tettaravou épouse Augustin
- Djamel Ziani

Mariages

- Julie Fanon et Valentin Vaesken

IMPÔTS

Contactez son centre des finances publiques

Pour la deuxième année consécutive, la campagne des avis d'impôt sur les revenus s'inscrit dans le cadre du prélèvement à la source ; le prélèvement à la source en 2020 sur les revenus perçus puis la déclaration des revenus réalisée au printemps 2021 a permis à l'administration fiscale de calculer le montant exact de l'impôt dû et de le comparer au montant du prélèvement à la source de 2020. À l'issue de cette comparaison, les contribuables ont soit un reste à payer, soit un remboursement soit pas d'impôt à payer. En matière d'impôts locaux, le montant de la taxe d'habitation est dégrèvé cette année de 30 % pour les 20 % de foyers qui ne bénéficiaient pas encore de cette exonération. En cas d'interrogations sur ces nouvelles modalités, sur les modes de paiement ou de remboursement ou encore pour une prise de rendez-vous, il est demandé aux usagers de privilégier les moyens de contact à distance.

Par téléphone : 0 809 401 401, du lundi au vendredi de 8h30 à 19h.
Par messagerie : www.impots.gouv.fr, sur l'espace personnel de l'utilisateur.

OFFRE D'EMPLOI

La Poste recrute

Le groupe La Poste recherche actuellement des facteurs et factrices à temps complet ou temps partiel dans le Val-de-Marne et dans l'Essonne. Pour candidater : rendez-vous sur www.laposterecrute.fr.

RENDEZ-VOUS UTILES

PRENDRE RENDEZ-VOUS AVEC UNE ASSISTANTE SOCIALE

Prenez rendez-vous au 01 41 80 18 95 afin de rencontrer l'assistante sociale qui reçoit à l'Espace commun des solidarités (3, RUE DU BÉARN).

UN AVOCAT À VOTRE ÉCOUTE

Deux avocats assurent des consultations gratuites pour les Chevillais tous les samedis matin de 9h à 12h (hors vacances scolaires) sur rendez-vous au relais-mairie Centre. 13, RUE EDITH PIAF - 01 56 34 70 54 OU 70 55.

PERMANENCES DU CENTRE D'INFORMATION SUR LE DROIT DES FEMMES ET DE LA FAMILLE (CIDFF)

Une juriste reçoit gratuitement les lundis après-midi à partir de 14h pour informer, orienter et accompagner sur l'accès au droit des femmes et des familles et sur l'aide aux victimes de violences. Sur rendez-vous. ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

PERMANENCE D'ACCUEIL ANONYME ET GRATUITE POUR LES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES ET LEURS PROCHES

Deux psychologues écoutent, accueillent et orientent gratuitement les Chevillais. RDV les jeudis matin. 07 77 79 54 60 (24H/24H - 7J/7J)

ÊTRE REÇU PAR LA MISSION LOCALE

Si vous avez entre 16 et 25 ans, la Mission locale Bièvre Val-de-Marne pourra vous aider en matière d'orientation professionnelle, de formation, d'aide à la recherche d'emploi. Permanences les 1^{er} et 3^e mercredis du mois de 14h à 17h au Point information jeunesse (SMJ - 15, rue Henri Cretté - 01 46 87 97 65).

ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE AUTONOMIE 6 VOUS ACCUEILLE

Pour être conseillé et orienté sur les dispositifs d'aide en direction des personnes âgées de 60 ans et plus, des personnes handicapées de 18 ans et plus et leur famille. ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

L'ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS VOUS ACCUEILLE

Pour être accompagné et orienté en matière d'action sociale. Permanences départementales (Imagine R, Améthyste, Val-de-Marne solidarité, APA, MDPH, demande de place en crèche, etc.) tous les vendredis de 9h à 12h30 sur rendez-vous (www.valdemarne.fr ou 3919). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 41 80 18 95

L'ASSOCIATION NOUVELLES VOIES

Nouvelles Voies propose aux personnes suivies un accompagnement social, technique, administratif et juridique. Permanences un lundi sur deux (sur rendez-vous). ESPACE COMMUN DES SOLIDARITÉS - 3, RUE DU BÉARN - 01 45 60 59 44

POINT MENSUEL D'INFORMATION ET D'INSCRIPTION PETITE ENFANCE

Les représentants des différents modes d'accueil présents dans la ville enregistrent vos demandes, communes à tous les modes d'accueil, à partir du 7^e mois de grossesse.

- Chaque 2^e mardi du mois à 17h (prochaine permanence mardi 12 octobre)

- Espace commun des Solidarités - 3, rue du Béarn

LOGEMENT

PERMANENCES DE L'ARSS ASSOCIATION DES RÉSIDENTS SORBIERS-SAUSSAIE

Permanences les 1^{er} et 3^e lundis de chaque mois de 17h30 à 19h sans rendez-vous à la Maison pour tous (7, voie Rosa Parks) EN CAS D'URGENCE, VOUS POUVEZ LAISSER UN MESSAGE SUR LE RÉPONSEUR (01 45 12 91 52).

PERMANENCES CNL SORBIERS-SAUSSAIE VALOPHIS HABITAT

Permanences les 2^e et 4^e mercredis du mois de 17h30 à 19h MAISON POUR TOUS - 7, VOIE ROSA PARKS
 CONTACT ET RENSEIGNEMENTS :
cnlsorb-saus94550@oyahoo.fr
<http://sorbierssaussaie.cnl.pagesperso-orange.fr>

La ville de Chevilly-Larue recrute

- * Un(e) assistant(e) de direction
- * Un(e) responsable patrimoine bâti
- * Un(e) aide à domicile

Envoyer CV et lettre de motivation à :

Madame la maire - 88, avenue du Général de Gaulle - 94669 Chevilly-Larue cedex

Toutes ces annonces sont consultables en intégralité sur le site internet de la ville :

www.ville-chevilly-larue.fr dans la rubrique Offres d'emploi.

Renseignements auprès de la direction des Ressources humaines (01 45 60 19 91).

HÔTEL DE VILLE ET RELAIS-MAIRIE

88, AVENUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE
01 45 60 18 00

OUVERTURES HÔTEL DE VILLE :

- * Lundi, mercredi, jeudi : de 8h45 à 12h, de 13h30 à 17h30
- * Mardi de 13h30 à 18h30
- * Vendredi de 8h45 à 12h, de 13h30 à 17h
- * Samedi de 8h45 à 12h

OUVERTURES RELAIS-MAIRIE ET AGENCE POSTALE :

- * Lundi, mercredi, jeudi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- * Mardi : de 14h à 18h
- * Vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h
- * Samedi : de 9h à 12h

PERMANENCES

DU MÉDIATEUR DES CONFLITS

La médiation est un mode alternatif de gestion de certains conflits (ne nécessitant pas de porter plainte) qui aide à favoriser le dialogue entre les parties. Le médiateur est un professionnel expérimenté et indépendant. Rapide, gratuite et confidentielle, la médiation favorise l'accès au droit de chacun et permet de prévenir les litiges. Charles Hornetz, médiateur des conflits, reçoit les administrés (de préférence sur rendez-vous) lors de permanences au relais-mairie Centre - 13 rue Édith Piaf, tous les lundis de 9h à 12h et de 14h à 17h.

* Tél. : 06 31 18 26 26.

E-mail : mediateur-conflits@ville-chevilly-larue.fr.

Demande de passeports et cartes d'identité

Attention, les délais de délivrance d'un passeport ou d'une carte d'identité peuvent prendre plusieurs semaines, selon l'affluence des demandes. Il est possible de faire une pré-demande en ligne sur le site <https://ants.gouv.fr> ou de retirer un dossier papier en mairie et en relais-mairie. Les dépôts de dossier peuvent se faire l'après-midi au service État civil (à l'hôtel de ville) exclusivement sur rendez-vous. Pour connaître la liste des pièces à fournir, rendez-vous sur le site de la ville (ville-chevilly-larue.fr). Les retraits des pièces d'identité s'effectuent le matin sans rendez-vous (sauf le mardi matin). Attention, pour les demandes concernant un mineur, celui-ci doit être obligatoirement présent lors du dépôt des pièces quel que soit son âge, ainsi que lors du retrait s'il a au moins 12 ans.

Service État-civil : 88, avenue du Général de Gaulle (Hôtel de ville). Tél. : 01 45 60 18 62.

SÉCURITÉ

ATTENTION AUX FAUX DÉMARCHEURS

Ces dernières semaines, plusieurs faux démarcheurs ont été signalés à Chevilly-Larue. Leur modus operandi observé ces derniers temps est le suivant : ils repèrent les personnes isolées ou âgées recevant régulièrement des livraisons, se présentent alors à leur domicile en se présentant comme un livreur et, prétextant la livraison d'un colis, exigent un paiement contre la remise de celui-ci. Colis qui n'a évidemment jamais été commandé par la personne et qui de surcroît est vide. Profitant d'une inattention de la personne, le malfaiteur est également prompt à dérober carte bleue et autres. Afin de prévenir toute escroquerie de ce type ou vol, respectez quelques règles de sécurité. N'ouvrez pas via l'interphone si vous n'êtes pas concernés par la visite. N'acquiescez pas de paiement de livraison si vous n'aviez pas choisi cette option lors de la commande de livraison. Avant de laisser quelqu'un rentrer chez vous, assurez-vous de son identité. Ne laissez jamais une personne inconnue seule dans une pièce. En cas de doute, n'hésitez pas à composer le 17 ou à contacter la police municipale au : 01 46 86 86 60.

ENCOMBRANTS PROCHAINES COLLECTES

SECTEUR 1 : 3 NOVEMBRE
SECTEUR 2 : 20 OCTOBRE
SECTEUR 3 : 27 OCTOBRE

Attention, les encombrants doivent être déposés le plus tard possible ou le jour même de la collecte avant 7h30.

DÉCHETS RECYCLABLES COLLECTE 2021

PROCHAINES COLLECTES BACS JAUNES

Secteur 1 & 3A : tous les mardis

Secteur 2 & 3B : tous les jeudis

PROCHAINES COLLECTES BACS VERTS

Secteur 1 & 3A : mercredis 6 et 20 octobre, 3 novembre

Secteur 2 & 3B : mercredis 13 et 27 octobre

Si vous ne connaissez pas votre secteur, vous pouvez appeler le secteur Déchets : 01 45 60 19 86 ou 89.

Le calendrier complet de l'année 2021 ainsi que le plan des secteurs sont disponibles en téléchargement sur : www.ville-chevilly-larue.fr - Vos démarches et services > déchets et propreté.

CONSEILS ÉNERGIE

RÉDUIRE SA FACTURE D'ÉLECTRICITÉ

Afin d'aider les usagers à maîtriser leur consommation d'électricité et ainsi éviter les factures trop conséquentes, voici quelques conseils divulgués par le CAUE 94 - Agence de l'énergie du Val-de-Marne. Veillez à bien choisir vos appareils électriques ; suivant la classe énergétique choisie, les consommations peuvent être réduites de moitié. Utilisez à bon escient vos équipements électriques. Pour indication l'utilisation d'un sèche-linge coûte environ 150 € par an et par foyer contre 0 € pour un sèche à l'air libre. Ne placez pas votre réfrigérateur près d'une source de chaleur ni près d'une source d'humidité et n'y mettez pas de denrées encore chaudes. Entretenez correctement vos appareils : enlevez le givre du congélateur, remplacez les joints de porte du réfrigérateur, nettoyez les bouches de ventilation du logement, etc.

Pour plus d'informations, un conseiller du CAUE 94 se tient à votre disposition lors des permanences mensuelles. Prochaine permanence : samedi 16 octobre de 9h à 12h. Inscriptions au 01 56 34 70 54 ou 55.

PERMANENCES DES ÉLU(E)S

Stéphanie Daumin

Maire : sur rendez-vous tous les vendredis en mairie ou à la Maison pour tous. Tél. : 01 45 60 18 00.

Possibilité de permanence téléphonique.

Barbara Lorand-Pierre, 1^{re} maire-adjointe déléguée au Droit au logement et à la Dignité de l'habitat : sur rendez-vous les lundis et mercredis de 9h à 12h. Tél. : 01 45 60 19 70.

Laurent Taupin, Maire-adjoint délégué à la Transition écologique et aux Mobilités : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Hermine Rigaud, Maire-adjointe déléguée au Développement social, aux Solidarités, aux Politiques en faveur des retraités et des personnes handicapées : sur rendez-vous le jeudi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Patrick Blas, Maire-adjoint délégué à la Sécurité et tranquillité publique, au Dialogue avec les communautés religieuses : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Nora Lamraoui-Boudon, Maire-adjointe déléguée à la Prévention, au Projet éducatif local et à la Restauration municipale : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

Philippe Komorowski, Maire-adjoint délégué au Patrimoine bâti, aux Espaces publics et espaces verts et au Suivi de la politique déchets : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Nathalie Tchenquela-Grymonprez, Maire-adjointe déléguée au développement économique, à l'Emploi, à l'Insertion et à l'Économie sociale et solidaire : le lundi et le mercredi sur rendez-vous de 10h à 16h. Tél. : 01 45 60 18 01.

Renaud Roux, Maire-adjoint délégué à la Vie associative, festive et démocratique locale, au Dialogue avec les anciens combattants et au Travail de mémoire : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

Régine Boivin, Maire-adjointe déléguée aux Finances, à l'Évaluation des politiques publiques et au Budget participatif : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

Alain Pétrissans, Conseiller municipal délégué à la Politique sportive : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. : 01 45 60 19 63.

Marie François, Conseillère municipale déléguée à la Culture et au patrimoine : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

Boukouya Fofana, Conseiller municipal délégué à la Jeunesse : sur rendez-vous le lundi et le mercredi de 10h à 16h. Tél. : 01 45 60 18 01.

Murielle Desmet, Conseillère municipale déléguée à l'Intergénérationnel et au Fleurissement participatif : sur rendez-vous du lundi au vendredi. Tél. 01 45 60 19 63.

Michel Jolivet, Conseiller municipal délégué à la Cité de la Gastronomie et à la Coopération décentralisée et jumelages : sur rendez-vous. Tél. 01 45 60 19 87/18 25.

Jean-Roch Cognet, Conseiller municipal délégué à l'Urbanisme et aux Commerces de proximité : sur rendez-vous le mercredi. Tél. 01 45 60 19 63.

Noélie Odonnat, Conseillère municipale déléguée à la Petite enfance et actions en faveur de la parentalité : sur rendez-vous. Tél. : 01 45 60 19 87/18 25.

Amel Matouk, Conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les discriminations et les violences faites aux femmes : sur rendez-vous au 01 45 60 19 87/18 25.

Jean-Jacques Bridey, Député : adressez votre demande à Abdoulaye Bathily (Abdoulaye.bathily@clb-an.fr) ou à Sonia Skandrani (Sandra.skandrani@clb-an.fr).

Nicolas Tryzna et Patricia Korchef-Lambert, conseillers départementaux : sur rendez-vous les 1^{ers} samedis du mois de 10h à 12h à l'ancienne mairie et sur rendez-vous au 01 48 92 42 24.

PUB